



L'apiculture en Suisse

et en comparaison internationale

Auteurs

Jean-Daniel Charrière, Oliver Würgler



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Agroscope

Impressum

Éditeur	Centre de recherche apicole Agroscope Schwarzenburgstrasse 161 3003 Berne www.apis.admin.ch
Renseignements	Jean-Daniel Charrière jean-daniel.charriere@agroscope.admin.ch
Rédaction	Jean-Daniel Charrière, Oliver Würigler
Mise en forme	Oliver Würigler
Image de couverture	Centre de recherche apicole, Agroscope
Download	www.agroscope.ch/transfer/fr
Copyright	© Agroscope 2024
ISSN	2296-7230

Exclusion de responsabilité

Les informations contenues dans cette publication sont destinées uniquement à l'information des lectrices et lecteurs. Agroscope s'efforce de fournir des informations correctes, actuelles et complètes, mais décline toute responsabilité à cet égard. Nous déclinons toute responsabilité pour d'éventuels dommages en lien avec la mise en œuvre des informations contenues dans les publications. Les lois et dispositions légales en vigueur en Suisse s'appliquent aux lectrices et lecteurs; la jurisprudence actuelle est applicable.

Table des matières

Introduction	4
1 L'apiculture en Suisse en 2022	5
1.1 Chiffres clés pour l'ensemble de la Suisse	5
1.2 Situation dans les cantons	5
1.3 Taille moyenne des exploitations apicoles en 2022	7
1.4 Taille des exploitations à l'exemple des cantons de Berne et de Fribourg en 2022	8
1.5 Densité de colonies en 2022	9
1.6 Récolte moyenne de miel par colonie de 2013 à 2022	10
2 Évolution de l'apiculture en Suisse au cours des 146 dernières années	11
2.1 Évolution du nombre de colonies et d'apiculteurs de 1876 à 2022	11
2.2 Évolution de la taille des ruchers de 1876 à 2022	12
2.3 Évolution de la densité de colonies de 1876 à 2022	13
3 Production de miel en Suisse	14
3.1 Répartition des récoltes de miel de 2013 à 2022	14
3.2 Récoltes de miel par colonie de 2013 à 2022 dans trois cantons sélectionnés	14
3.3 Production et consommation de miel en Suisse de 2013 à 2022	15
3.4 Production et consommation de miel en Suisse – degré d'auto-apvisionnement	16
3.5 Récoltes moyennes de miel par colonie de 1900 à 2022	17
4 Production de pollen et de cire en Suisse	18
4.1 Production de pollen	18
4.2 Production et importation de cire de 1993 à 2022	18
5 Valeur économique de l'apiculture	19
5.1 Valeur de la production finale de miel et de cire	19
5.2 Valeur de pollinisation par les abeilles mellifères	19
6 L'apiculture suisse en comparaison internationale	21
7 Élevage de races	24
8 Épizooties	25
8.1 Loque américaine	25
8.2 Loque européenne	26
9 Pertes hivernales	27
10 Les institutions nationales et leurs tâches	30
Bibliographie	31
Liste des abréviations	31

Introduction

La présente publication est le résultat d'une demande croissante d'informations sur l'évolution de l'apiculture en Suisse de la part des apiculteurs et apicultrices, des offices, des politiciens et politiciennes, des médias et d'autres personnes intéressées. C'est pourquoi la brochure «L'apiculture en Suisse» (Charrière, Frese et Herren 2018), publiée en 2018, a été actualisée. Avec la présente publication, nous souhaitons donner un aperçu de l'apiculture suisse jusqu'en 2022. Nous avons utilisé d'anciennes données ainsi que des données plus récentes afin de montrer à la fois l'évolution et l'état actuel de l'apiculture en Suisse.

Le fort regain d'intérêt du public pour l'abeille mellifère s'explique probablement par le fait que les médias ont davantage abordé le sujet. Le film «More than Honey» de Markus Imhoof, sorti en 2012, en est un exemple: il a provoqué une véritable ruée de personnes intéressées vers les associations d'apiculture. De plus en plus de jeunes se tournent également vers l'apiculture. L'intérêt pour l'abeille réunit des apicultrices et apiculteurs exerçant pour la plupart l'apiculture comme une activité de loisirs et issus de toutes les couches sociales. Aujourd'hui encore, la production de miel suisse est indissociable de la culture locale. La conscience que la pollinisation par les abeilles a une valeur importante pour la société s'est également considérablement accrue ces derniers temps.

1 L'apiculture en Suisse en 2022

1.1 Chiffres clés pour l'ensemble de la Suisse

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la situation de l'apiculture en Suisse.

Tableau 1: Chiffres clés relatifs à l'apiculture en 2022 (quelques chiffres ont été arrondis)

Nombre de colonies ¹	182 300
Nombre d'apicultrices/apiculteurs ¹	16 433
Densité moyenne de colonies	4,4 colonies par km ²
Taille moyenne des ruchers ²	11,1 colonies par apiculteur
Agriculteurs/agricultrices pratiquant l'apiculture ²	4,7 %
Apicultrices/apiculteurs avec exploitation agricole comme activité principale ²	10,5 %
Récolte moyenne de miel par colonie et par an ³	23,9 kg
Récolte moyenne de miel par colonie et par an pour la période 2013-2022 ³	20,1 kg
Récolte annuelle totale de miel ⁴	4 488 t
Importations de miel par an ⁵	8 235 t
Exportations de miel par an ⁵	323 t
Consommation annuelle de miel par habitante/habitant ⁴	1,4 kg
Prix de vente du miel suisse labellisé ⁶	28.– CHF par kg
Valeur de production du miel	82,0 mio de CHF par an
Valeur de production de la cire	1,3 mio de CHF par an
Valeur relative à la pollinisation des plantes cultivées par les insectes pollinisateurs ⁷ (env. la moitié par les abeilles mellifères)	312 mio de CHF par an

1.2 Situation dans les cantons

En Suisse, il y avait environ **16 500 apicultrices et apiculteurs officiellement enregistrés en 2022** qui détenaient plus de **182 000 colonies d'abeilles** (tabl. 2). La plupart des apicultrices et apiculteurs se trouvaient dans les cantons de Berne, Zurich, Aarau, Saint-Gall, Tessin, Lucerne et Vaud. Ensemble, ils détenaient près de 60 % de l'ensemble des colonies d'abeilles en Suisse.

La **taille moyenne d'une exploitation apicole en Suisse** (nombre de colonies par apiculteur) était d'environ **11,1 colonies par apicultrice/apiculteur**. Dans les pays voisins (Autriche, Italie, Allemagne et France), où la taille des ruchers varie entre 7 et 35 colonies (voir chapitre 6), la taille moyenne n'était inférieure à celle de la Suisse qu'en Allemagne.

La **densité moyenne** (colonies par surface) en 2022 était d'environ **4,4 colonies par km²**. La Suisse se situe donc juste au-dessus de la moyenne européenne de 4,2 colonies par km² (voir chapitre 6).

En Suisse, environ 23,9 kg de miel ont été récoltés par colonie en 2022³. La récolte moyenne de miel variait entre 12,5 et 33,3 kg par colonie, selon les cantons. L'année 2022 se situe donc au-dessus de la moyenne à long terme (cf. chapitre 3).

L'Office fédéral de la statistique (OFS) a fourni les chiffres suivants sur l'apiculture pour 2022: Sur les 48 344 exploitations agricoles (principales et secondaires), 2 281 élevaient des abeilles². Cela correspond à 4,7 % de toutes les exploitations agricoles. Le leader cantonal est Bâle-Ville, où 14,3 % des exploitations agricoles détiennent des abeilles, suivi de Genève (7,9 %) et du Tessin (7,6 %).

¹ Données du système d'information sur la politique agricole (AGIS) de l'office fédéral de l'agriculture (OFAG) pour l'année 2022.

² STAT-Tab – Tableaux interactifs de l'office fédéral de la statistique (OFS).

³ Chiffres de l'enquête annuelle de BienenSchweiz; Reihl, 2022, RSA, 491–495.

⁴ Estimations OFS.

⁵ Swiss-Impex, Statistiques douanières suisses, 2023.

⁶ Schweizer Imker Kalender, 2022, Richtpreise, S. 67.

⁷ Calculs selon Sutter *et al.* (2017)

Tableau 2: Apiculture en Suisse en 2022, selon les cantons

Canton	Nombre d'apiculteurs-trices	Nombre de colonies	Surface (km ²)	Nombre de colonies par km ²	Colonies par apicultrice/apiculteur	Récolte de miel par colonie (kg)	Récolte annuelle totale de miel (t)
AG	1 120	13 583	1 404	9,7	12,1	25,8	350,4
AI	81	696	173	4,0	8,6	12,5	8,7
AR	201	2 001	243	8,2	10,0	14,3	28,6
BE	3 230	32 374	5 959	5,4	10,0	24,5	793,2
BL	203	2 147	518	4,1	10,6	22,0	47,2
BS	94	699	37	18,9	7,4	27,4	19,2
FR	896	9 134	1 671	5,5	10,2	33,3	304,2
GE	309	3 301	282	11,7	10,7	23,2	76,6
GL	100	1 338	685	2,0	13,4	20,6	27,6
GR	814	8 468	7 105	1,2	10,4	27,3	231,2
JU	329	3 424	838	4,1	10,4	30,0	102,7
LU	1 058	12 617	1 493	8,5	11,9	17,3	218,3
NE	275	2 839	803	3,5	10,3	24,3	69,0
NW	94	1 007	276	3,6	10,7	19,5	19,6
OW	86	1 054	491	2,1	12,3	19,0	20,0
SG	1 253	13 156	2 026	6,5	10,5	18,8	247,3
SH	121	1 363	298	4,6	11,3	25,2	34,3
SO	732	5 398	791	6,8	7,4	23,4	126,3
SZ	277	3 209	908	3,5	11,6	17,4	55,8
TG	722	8 154	991	8,2	11,3	22,3	181,8
TI	512	12 632	2 812	4,5	24,7	23,4	295,6
UR	128	1 359	1 077	1,3	10,6	19,4	26,4
VD	1 069	12 588	3 212	3,9	11,8	31,3	394,0
VS	1 086	10 461	5 224	2,0	9,6	14,6	152,7
ZG	172	2 636	239	11,0	15,3	23,2	61,2
ZH	1 471	16 662	1 729	9,6	11,3	20,4	339,9
Suisse	16 433	182 300	41 285	4,4	11,1	23,9	4 382

1.3 Taille moyenne des exploitations apicoles en 2022

La **taille moyenne des ruchers** (nombre de colonies par apicultrice/apiculteur) a varié **entre 7 et 25 colonies** selon les cantons. **11,1 colonies par apicultrice/apiculteur** étaient détenues en moyenne en Suisse⁸. C'est le canton du Tessin qui a détenu la valeur moyenne de loin la plus élevée en termes de taille du rucher avec 24,7 colonies. Les cantons de Zoug (15,3) et de Glaris (13,4) avaient aussi des exploitations relativement importantes. Les plus petites exploitations se trouvaient en 2022 dans les cantons de Soleure et Bâle-Ville avec (7,4 colonies par exploitation (ill. 1 et 2).

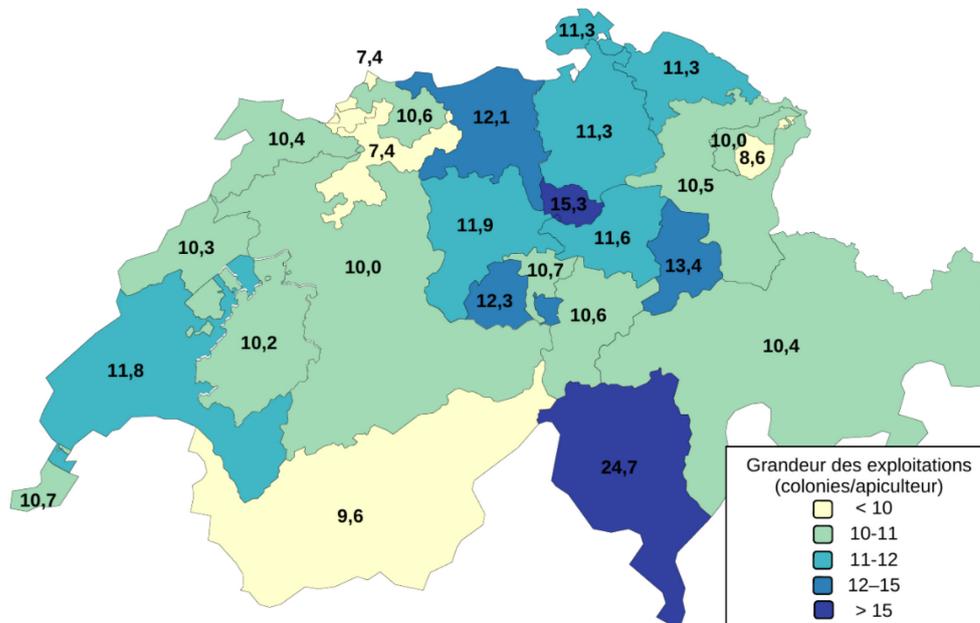


Illustration 1: Taille moyenne des exploitations (nombre de colonies par apicultrice/apiculteur) dans les cantons en 2022.

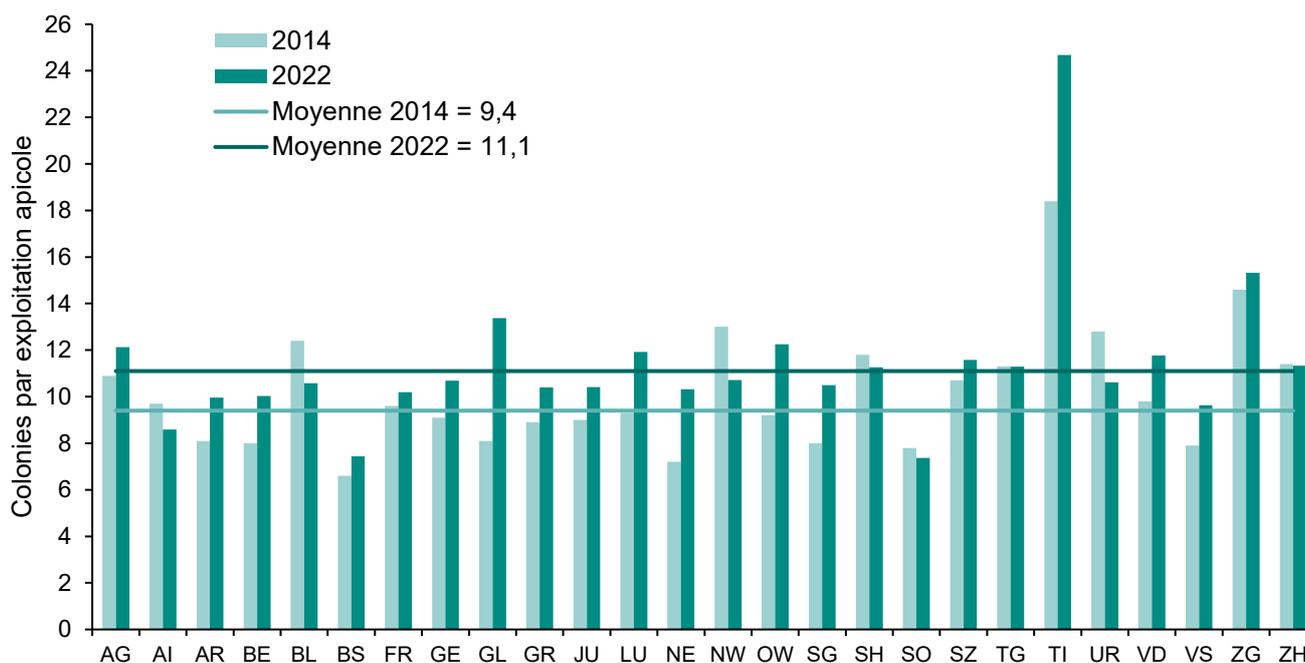


Illustration 2: Taille moyenne des exploitations (Nbr. de colonies par apicultrice/apiculteur) dans les cantons en 2014 et 2022.

⁸ Données du système d'information sur la politique agricole (AGIS) de l'office fédéral de l'agriculture (OFAG) pour l'année 2022.

1.4 Taille des exploitations à l'exemple des cantons de Berne et de Fribourg en 2022

Les cantons de Berne et de Fribourg tiennent un registre précis des ruchers situés sur leur territoire respectif. Comme ces cantons sont situés à la fois sur le Plateau et en région de montagne, ils sont des exemples représentatifs pour mettre en évidence les structures caractéristiques de l'apiculture suisse en termes de taille des exploitations.

Début 2022, la taille moyenne des exploitations dans le **canton de Fribourg** était de 10,8 colonies⁹. Ce canton compte un grand nombre de petites exploitations apicoles. Plus de 70 % de tous les apiculteurs et apicultrices détenaient 10 colonies ou moins, dont plus de deux cinquièmes ne détenaient même que 1 à 5 colonies. En comparaison avec 2014, on constate une légère augmentation du nombre d'apicultrices et apiculteurs détenant 1 à 5 (2014: 39 %; 2022: 41 %) et 6 à 10 colonies (2014: 25 %; 2022: 30 %), tandis que le nombre d'apicultrices et d'apiculteurs détenant 11 à 20, 21 à 30 et 31 à 40 colonies a diminué. Le nombre d'apicultrices et d'apiculteurs possédant plus de 40 colonies est resté stable à un faible niveau entre 2014 et 2022. Seuls 20 apiculteurs (2,2 %) détiennent plus de 50 colonies, mais s'occupent ensemble de 18,6 % de toutes les colonies d'abeilles du canton de Fribourg (ill. 3).

Début 2022, la taille moyenne des exploitations du **canton de Berne** était de 10,0 colonies par apicultrice/apiculteur⁹. La structure de la taille des exploitations présente de grandes similitudes avec celle du canton de Fribourg. Ainsi, dans le canton de Berne également, plus de 70 % des apicultrices et apiculteurs détenaient 10 colonies ou moins et même plus de 40 % ne détenaient que 1 à 5 colonies, comme dans le canton de Fribourg. La part des grosses exploitations avec plus de 50 colonies est toutefois différente. Dans le canton de Berne, elles ne représentaient que 1,3 % de toutes les exploitations, alors qu'elles sont tout de même 2,2 % dans le canton de Fribourg (ill. 3 et 4).

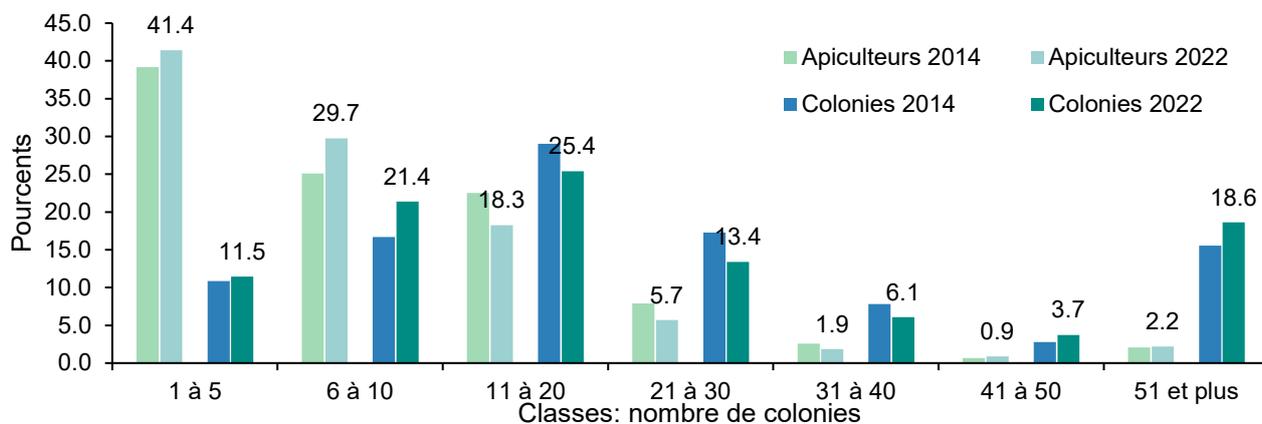


Illustration 3: Taille des ruchers dans le canton de Fribourg en 2014 et 2022.

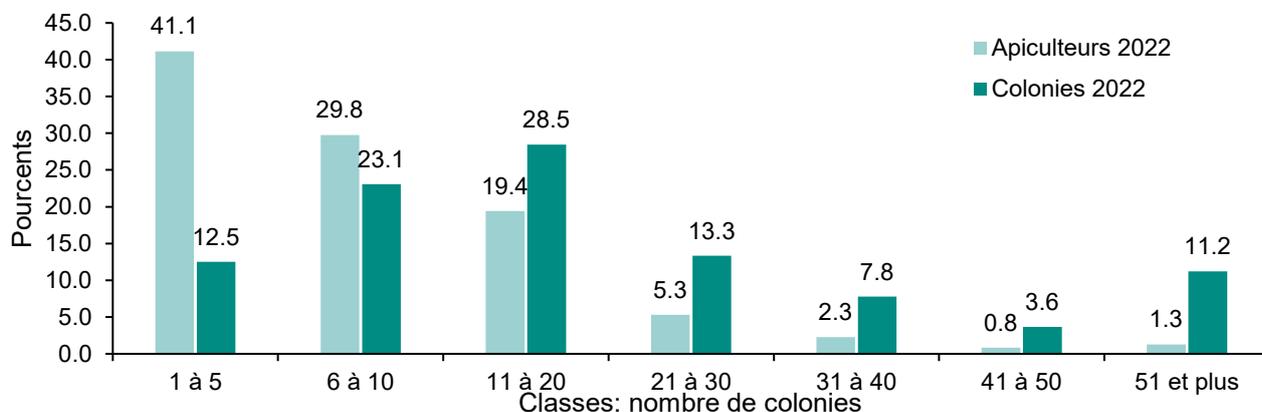


Illustration 4: Taille des ruchers dans le canton de Berne en 2022.

⁹ Données pour l'année 2022: Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) du canton de Fribourg et Office des affaires vétérinaires (OVET) du canton de Berne.

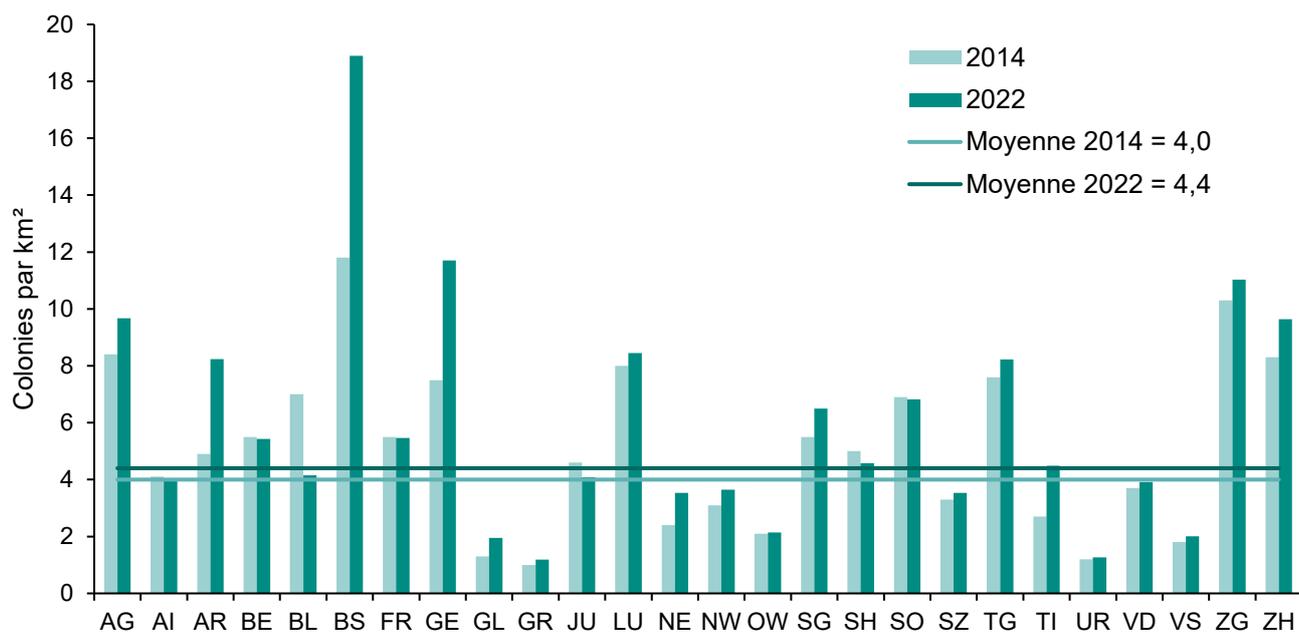


Illustration 6: Densité moyenne de colonies en 2014 et 2022, selon les cantons.

1.6 Récolte moyenne de miel par colonie de 2013 à 2022

Outre la pollinisation des plantes cultivées et sauvages, la production de miel est certainement la prestation la plus importante des abeilles. Les rendements en miel ont beaucoup varié non seulement d'une année à l'autre, mais aussi d'une région à l'autre ou d'un canton à l'autre. Il n'y a eu que peu de régions où des rendements en miel supérieurs à la moyenne ont été atteints avec une grande régularité (Meinherz 2022). Le canton de Schaffhouse en est un exemple. Les cantons du Jura, du Tessin et de Neuchâtel ont également enregistré régulièrement d'importantes récoltes de miel ces dernières années¹¹.

L'année 2022 a été une bonne année dans toute la Suisse grâce à une récolte de printemps supérieure à la moyenne et à une bonne récolte d'été. Ainsi, la moyenne nationale a été de 23,9 kg par colonie, ce qui est supérieur à la moyenne décennale de 20,1 kg par colonie. La récolte la plus faible en 2022 a été enregistrée dans le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures avec 12,5 kg, la plus élevée dans le canton de Fribourg avec 33,3 kg par colonie.

Les rendements en miel d'une seule année ne sont toutefois pas représentatifs, car les conditions météorologiques et d'autres facteurs entraînent de grandes variations annuelles. C'est pourquoi ces chiffres doivent toujours être considérés dans le contexte de la moyenne à long terme.

Tableau 3: Récolte de miel en Suisse de 2013 à 2022 (Reihl & Wollerau 2022)

Année	Récolte moyenne par colonie
2013	22,8 kg
2014	14,2 kg
2015	27,2 kg
2016	14,0 kg
2017	26,0 kg
2018	23,2 kg
2019	13,0 kg
2020	29,9 kg
2021	7,2 kg
2022	23,9 kg
Moyenne de 2013 à 2022	20,1 kg

¹¹ Les données relatives aux récoltes de miel proviennent de BienenSchweiz et disponibles dans les éditions de novembre de la SBZ.

2 Évolution de l'apiculture en Suisse au cours des 146 dernières années

2.1 Évolution du nombre de colonies et d'apiculteurs de 1876 à 2022

Il y a 146 ans, le **nombre d'apiculteurs et d'apicultrices**¹² était plus de deux fois supérieur à celui d'aujourd'hui (ill. 7). Il n'a cessé de baisser, surtout après la Seconde Guerre mondiale. Il est étonnant d'observer que le nombre d'apiculteurs et d'apicultrices a diminué pendant la Première Guerre mondiale, tandis que l'apiculture a conservé sa popularité avant, pendant et après la Seconde Guerre mondiale. D'une manière générale, le nombre d'apiculteurs et d'apicultrices a régulièrement diminué après le tournant du XX^e siècle, à l'exception de la période mentionnée ci-dessus. En 2022, le niveau le plus bas a été atteint avec à peine 16 500 apicultrices et apiculteurs.

Le **nombre de colonies d'abeilles** en Suisse a atteint son point culminant avant et pendant la Seconde Guerre mondiale (ill. 8). A cette époque, quelque 350 000 colonies d'abeilles étaient détenues en Suisse. Par la suite, le nombre de colonies n'a cessé de diminuer jusqu'à ce qu'il se stabilise à environ 230 000 dans les années 1980. Dans les années 1990, il y a eu un nouveau déclin marqué. Au cours des dix dernières années, cette tendance s'est inversée et, pour la première fois depuis les années 1980, on a pu enregistrer une augmentation du nombre de colonies.

Le déclin du nombre d'apiculteurs et d'apicultrices au cours des 70 dernières années n'est pas un phénomène typiquement suisse, il est également perceptible dans la plupart des autres pays d'Europe centrale et du Nord. Les raisons de ce déclin sont probablement multiples et ne sont pas seulement dues à l'apparition de l'acarien varroa. Les associations d'apiculture s'efforcent d'en rechercher les causes afin de prendre des mesures appropriées pour que les jeunes s'intéressent aussi à l'apiculture. Plusieurs associations apicoles mettent actuellement davantage l'accent sur l'amélioration des pratiques apicoles de leurs membres et sur l'intégration de l'apiculture dans les processus biologiques que sur le recrutement de nouveaux membres et l'extension du cheptel apicole.

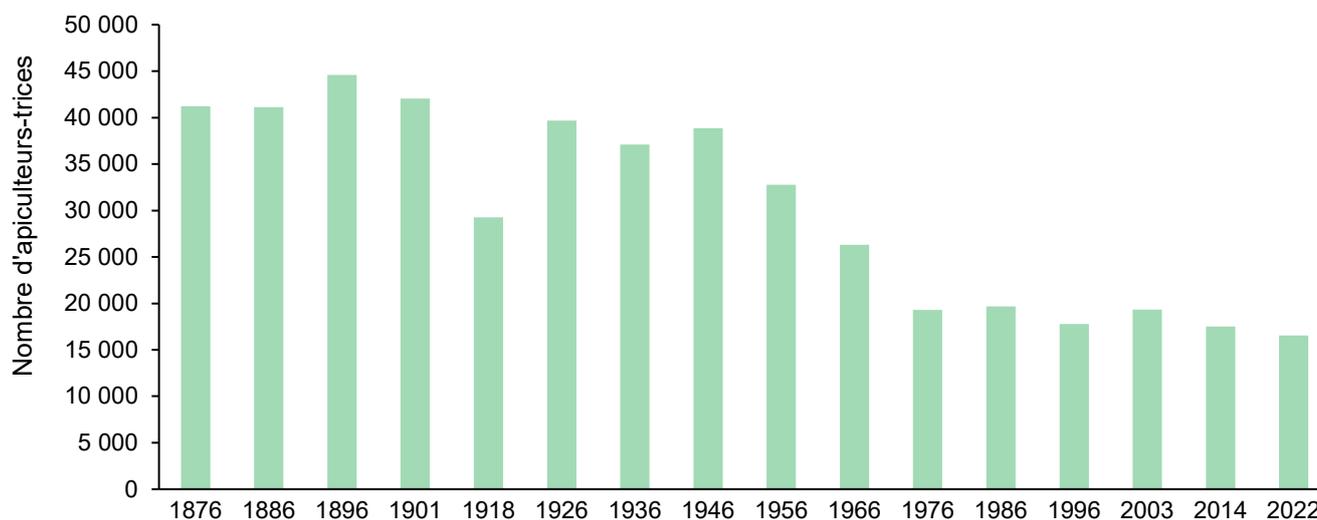


Illustration 7: Évolution du nombre d'apiculteurs/apicultrices en Suisse depuis 1876.

¹² Source des données : Relevés et évaluations de l'Unioin suisse des paysans. Données tirées du calendrier apicole et des associations d'apiculture. Une moyenne a été calculée à partir de ces données. Les données de 2014 proviennent de l'OFAG et des offices cantonaux vétérinaires et de l'agriculture. Les données 2022 proviennent de l'OFAG. La nature des enquêtes n'était pas uniforme pendant cette longue période. Fiabilité et comparabilité des chiffres ne sont donc pas garanties. Les caractéristiques les plus importantes de l'évolution au cours des 146 dernières années doivent néanmoins être reflétées correctement.

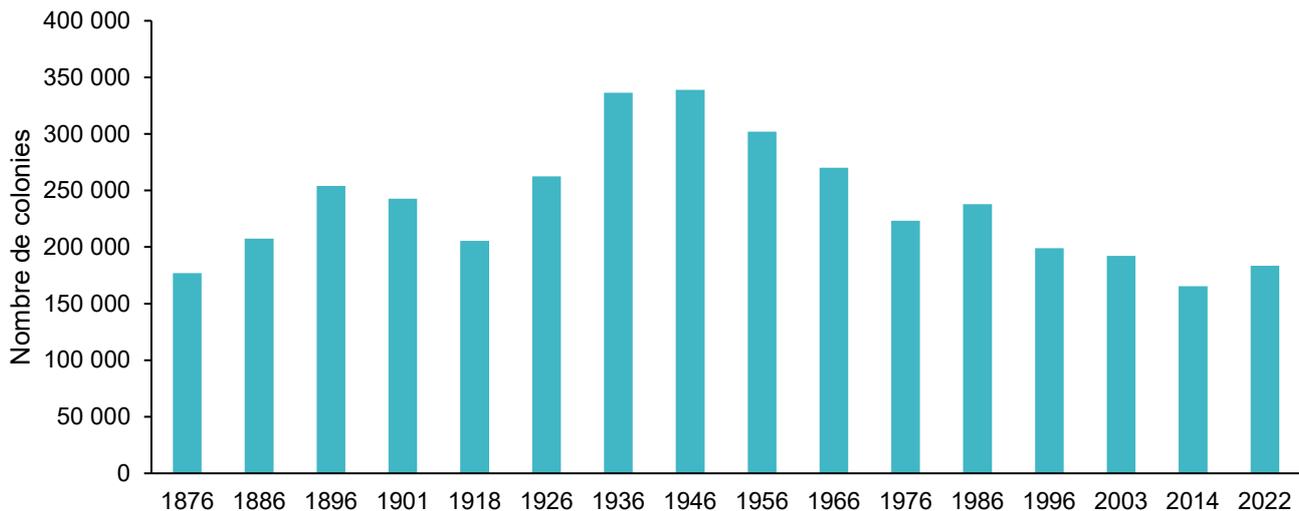


Illustration 8: Évolution du nombre de colonies en Suisse depuis 1876.

2.2 Évolution de la taille des ruchers de 1876 à 2022

A partir de 1876, le **nombre moyen de colonies par apiculteur/apicultrice** n'a cessé d'augmenter pour atteindre son maximum en 1986 avec 12 colonies (ill. 9). Ainsi, depuis la fin du 19^e siècle, la taille moyenne des ruchers a presque triplé¹². Cette augmentation est probablement liée aux nouvelles méthodes d'exploitation plus rationnelles (cadres mobiles, cires gaufrées, ruches visitées par le haut, apiculture transhumante) et à des techniques d'exploitation plus avantageuses. Pour quelques apiculteurs et apicultrices, il était devenu possible de détenir jusqu'à 100 colonies d'abeilles - ou même plus - et de pratiquer l'apiculture comme une activité accessoire rentable.

Après le pic de plus de 12 colonies en 1986, le nombre de colonies détenues par apiculteur/apicultrice a connu une baisse continue jusqu'en 2014. Au cours des dix dernières années, on observe un renversement de cette tendance. Ainsi, la moyenne suisse est **aujourd'hui de 11,1 colonies par apiculteur/apicultrice**. Malgré cela, l'apiculture en Suisse reste principalement pratiquée par de petits apiculteurs/apicultrices.

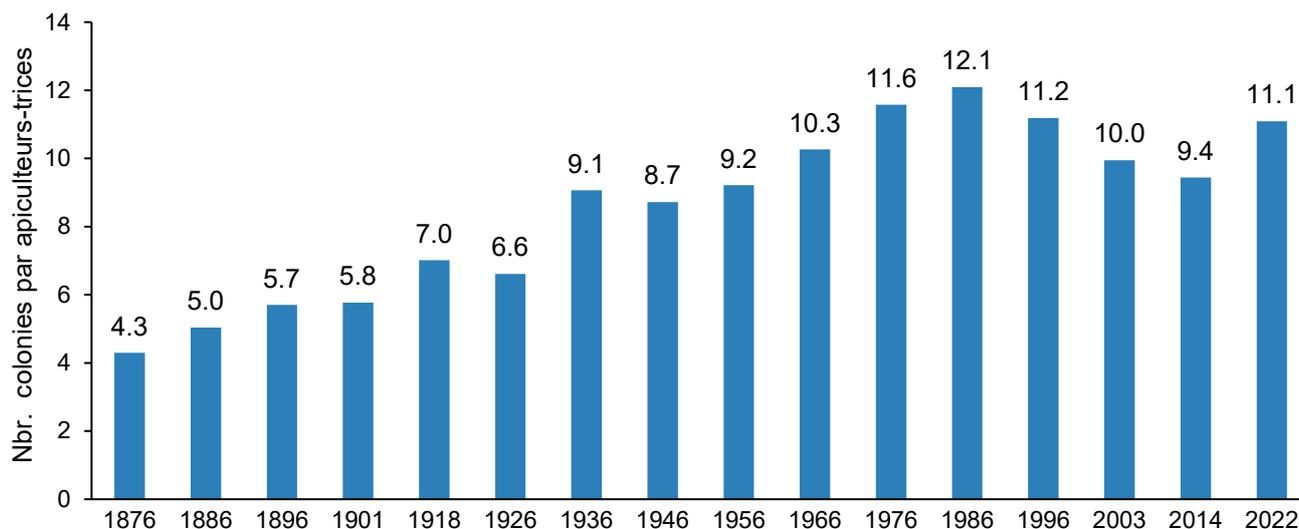


Illustration 9: Évolution de la taille des ruchers en Suisse depuis 1876.

2.3 Évolution de la densité de colonies de 1876 à 2022

L'évolution de la **densité de colonies** montre la même tendance que celle du nombre de colonies en Suisse¹³ (voir chapitre 2.1). Le recul après la Première Guerre mondiale a été suivi d'une augmentation de la densité moyenne de colonies. La densité d'abeilles a atteint son point culminant pendant la Seconde Guerre mondiale avec environ 8 colonies par km² (ill. 10). Par la suite, la densité de colonies n'a cessé de diminuer jusqu'en 2014 et, après une brève augmentation, elle a atteint **4,4 colonies par km²** en 2022. En comparaison internationale, ce chiffre est supérieur à la moyenne (voir chapitre 6).

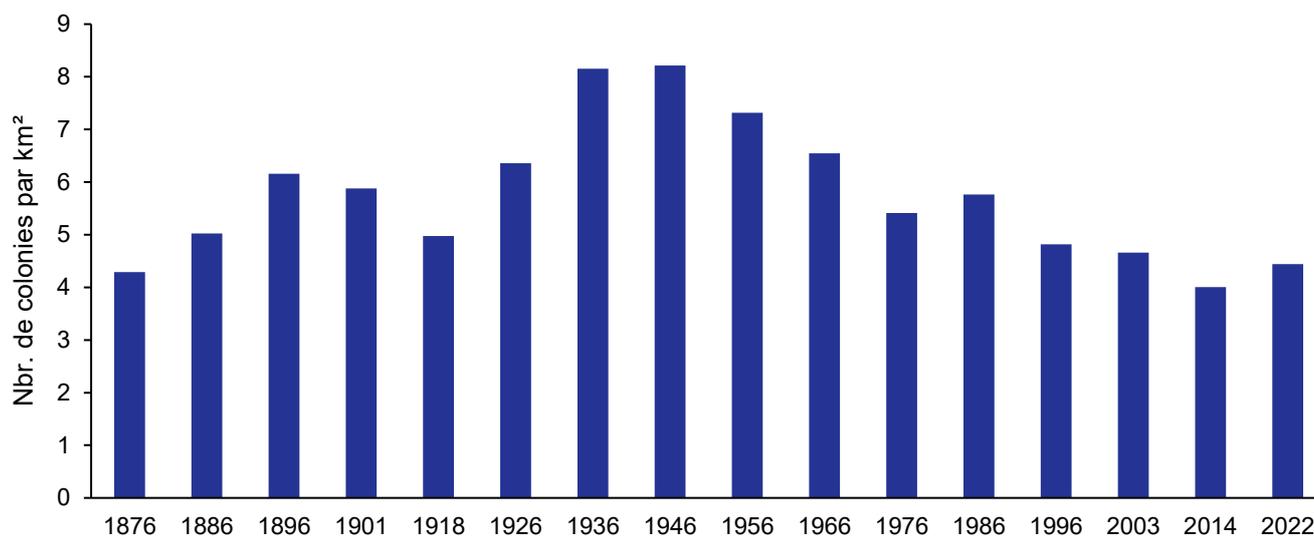


Illustration 10: Évolution de la densité de colonie en Suisse depuis 1876.

3 Production de miel en Suisse

3.1 Répartition des récoltes de miel de 2013 à 2022

Entre 2013 et 2022, la **moyenne nationale de miel récolté par colonie et par an s'élève à 20,1 kg**¹³. La récolte de miel la plus faible durant cette période a été enregistrée en 2016 dans le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures avec 1,8 kg par colonie et la récolte la plus élevée en 2020 dans le canton de Neuchâtel avec 45,7 kg par colonie. Avec une moyenne suisse de 7,2 kg par colonie, l'année 2021 a été l'année la moins productive en miel depuis le début des enquêtes menées régulièrement par Bienenschweiz. En revanche, en 2020, les récoltes de miel ont été supérieures à la moyenne avec 29,9 kg par colonie. Si l'on considère la **répartition cantonale** des récoltes moyennes au cours des dix dernières années, on constate des récoltes élevées (plus de 27 kg par colonie et par an) dans les cantons de Schaffhouse et du Jura (fig. 11). Elles sont la conséquence de récoltes de miel stables et importantes pendant des années.

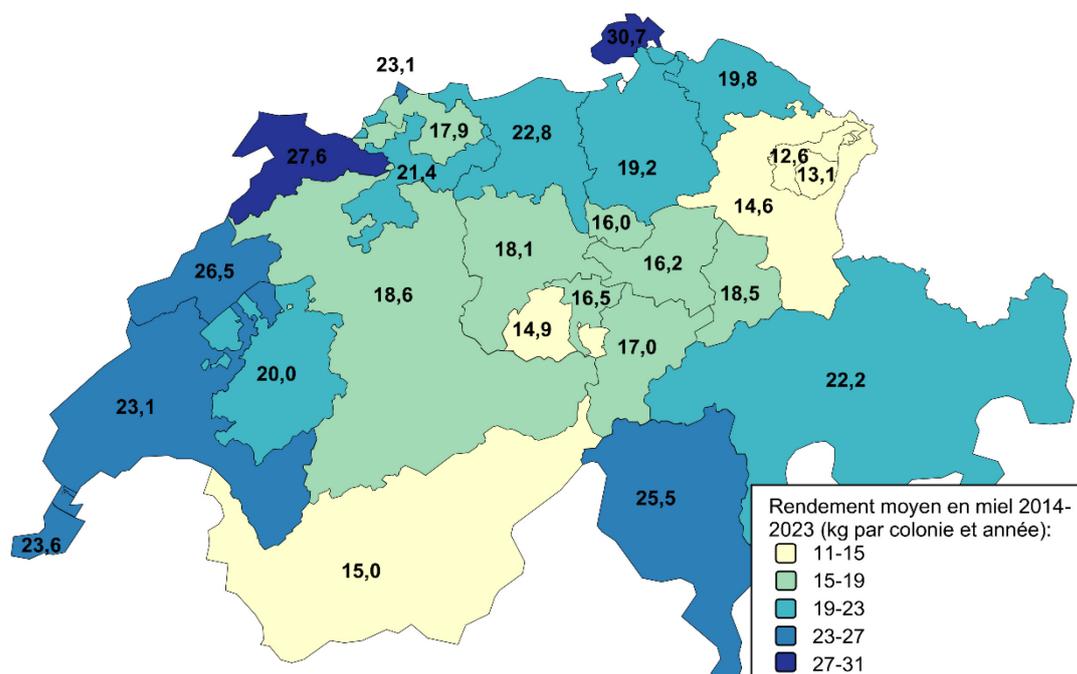


Illustration 11: Récoltes moyennes de miel de 2013 à 2022 (kg par colonie et par an) dans les cantons.

3.2 Récoltes de miel par colonie de 2013 à 2022 dans trois cantons sélectionnés

L'illustration 12 montre les récoltes moyennes de miel de 2013 à 2022 dans un canton urbain (Bâle-Ville), un canton situé sur le Plateau (Argovie) et un canton en zone de montagne (Grisons)¹³. Cet exemple montre clairement que les récoltes de miel varient fortement non seulement d'une région à l'autre, mais aussi d'une année à l'autre. Ces fortes fluctuations annuelles se retrouvent dans tous les cantons. Les raisons de ces fluctuations prononcées et apparemment aléatoires des récoltes de miel n'ont pas été examinées en détail.

¹³ Les données relatives aux récoltes de miel proviennent de l'enquête annuelle menée par Bienenschweiz dans toute la Suisse.

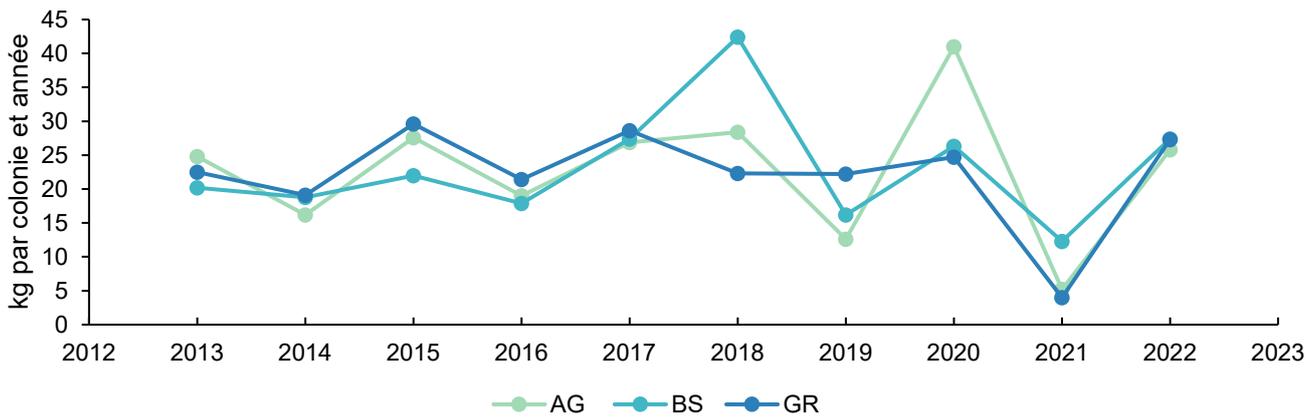


Illustration 12: Évolution des récoltes moyennes de miel dans trois cantons sélectionnés de 2013 à 2022.

3.3 Production et consommation de miel en Suisse de 2013 à 2022

Bien que la production suisse de miel soit soumise à d'importantes fluctuations annuelles, les importations sont relativement stables (ill.13). En 2022, environ 8 615 t de miel ont été importées, principalement du Mexique, d'Allemagne et d'Argentine. L'exportation de miel, en revanche, a joué un rôle secondaire. Seulement 316 t, soit environ 7 % de la production nationale, ont été exportées¹⁴.

La production annuelle moyenne de miel en Suisse au cours des dix années considérées a été de 3 539 t. Avec environ 5 466 t, 2020 a été l'année la plus rentable de cette période, tandis que l'année suivante (2021), avec environ 1 316 t, a été la pire année de cette période¹⁵.

La consommation de miel rapportée statistiquement a également varié de façon significative d'une année à l'autre. La consommation la plus élevée a été enregistrée en 2020 avec 13 270 t et la plus faible en 2021 avec 9 228 t¹⁶. Au cours de cette période, les importations de miel sont restées relativement constantes: en moyenne 8 200 t de miel ont été importées. Il convient de noter que les importations ont à peine réagi aux fluctuations extrêmes de la production intérieure. En revanche, les variations de la consommation intérieure sont directement liées à la production nationale, car on part du principe que cette production est entièrement consommée, alors qu'une partie de la production annuelle est stockée chez les apiculteurs et apicultrices ou les grossistes. Il est possible que ce soient les variations des stocks (p. ex. consommation différée en raison d'une production nationale élevée) ou des utilisations différentes du miel national et du miel importé qui ont atténué ces extrêmes.

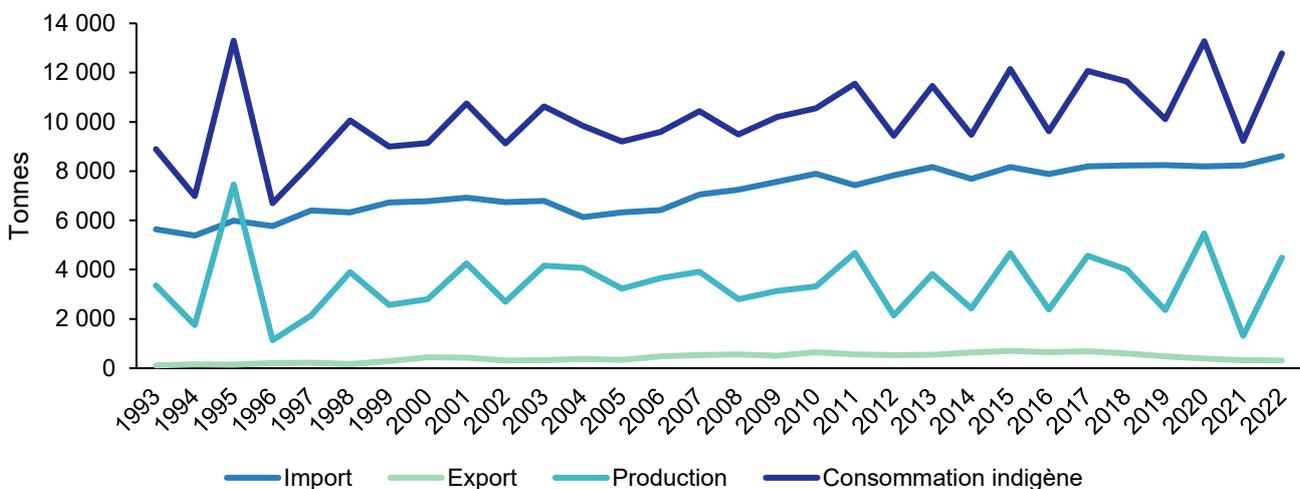


Illustration 13: Bilan de l'approvisionnement en miel en Suisse de 1993 à 2022.

¹⁴ Données relatives aux importations/exportations : Swiss-Impex (stat. douanières) de l'Administration fédérale des douanes (AFD), 2013-2022.

¹⁵ Données relatives à la production nationale : OFS.

¹⁶ Les chiffres de la consommation de miel se basent sur des relevés et des évaluations statistiques de l'USP et des statistiques douanières de Swiss-Impex.

3.4 Production et consommation de miel en Suisse – degré d'auto-provisionnement

Avec une consommation annuelle totale de 11 000 t en moyenne, la population suisse consomme environ 1,3 kg de miel par habitant et par an (ill. 14). L'apiculture suisse a pu satisfaire environ **un tiers de la demande intérieure** grâce à sa production de miel. Ainsi, en 2022, ce chiffre était de 34,3%. (ill. 15)¹⁶.

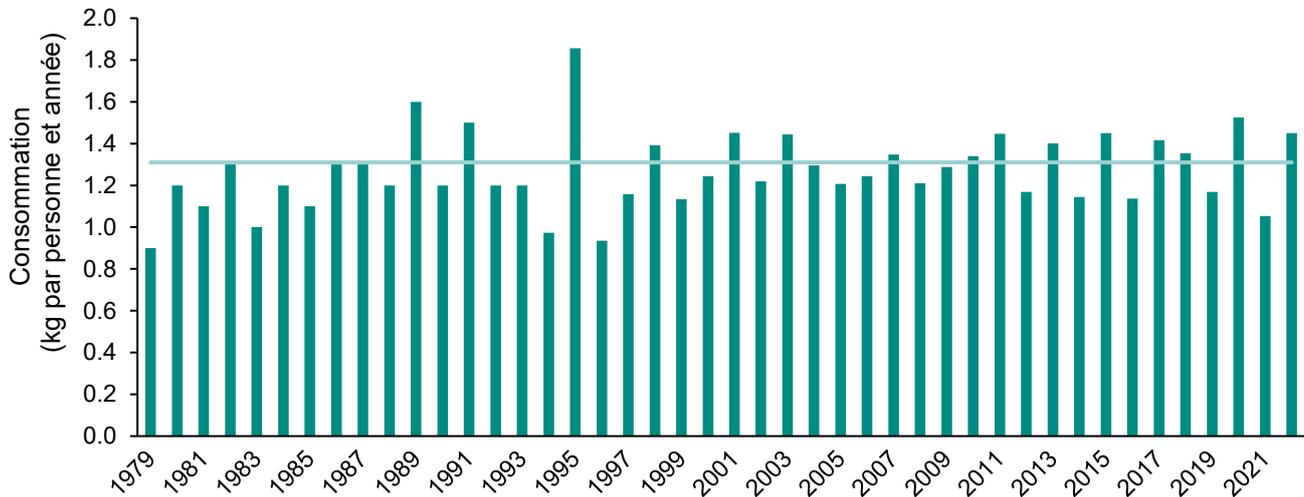


Illustration 14: Consommation de miel par habitant et par an en Suisse de 1976 à 2022 (moyenne: 1,3 kg).

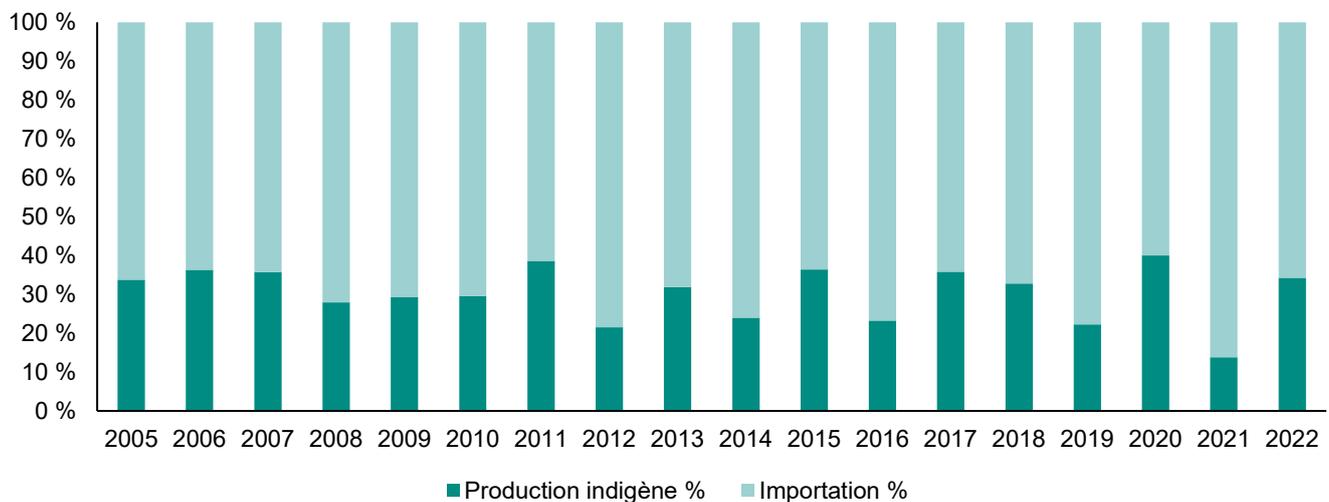


Illustration 15: Production et importation de miel en Suisse de 2005 à 2022.

3.5 Récoltes moyennes de miel par colonie de 1900 à 2022

Au cours des 120 dernières années, le rendement moyen en miel par colonie a augmenté d'environ 12 kg, passant de 8 kg à plus de 20 kg par colonie et par an. Il est intéressant de noter que le rendement moyen en miel au début du XX^e siècle était plus élevé que dans les années 1940 et 1950. Il n'y a pas eu non plus une seule année au cours de cette période où les rendements en miel ont été exceptionnellement bons. Depuis le tournant du millénaire, le rendement moyen s'est stabilisé à près de 20 kg par colonie et par an¹⁷.

Les raisons de cette évolution ne sont pas claires. On peut imaginer que l'intensification de l'agriculture et l'utilisation accrue de pesticides et d'engrais minéraux entre 1940 et 1970 aient eu une influence sur les rendements en miel. En particulier, l'utilisation d'insecticides et d'herbicides toxiques pour les abeilles dans les cultures fruitières aurait pu avoir un impact négatif.

L'illustration 16 montre clairement que les récoltes de miel ont augmenté à partir de la fin des années 1960, mais en même temps les fluctuations sont devenues beaucoup plus importantes. Durant les années 1976 et 1995, les rendements moyens ont été supérieurs à 25 kg par colonie. Le développement de l'apiculture transhumante, la culture du colza sur de plus grandes surfaces et l'augmentation récente des surfaces de compensation écologique ont probablement eu un effet positif sur les rendements en miel. On ne peut pas dire avec certitude si les progrès en matière de sélection et le réchauffement climatique ont également joué un rôle dans l'augmentation des récoltes. Pour faire des prévisions pour l'avenir, il faudrait mieux connaître les facteurs d'influence et leurs effets.

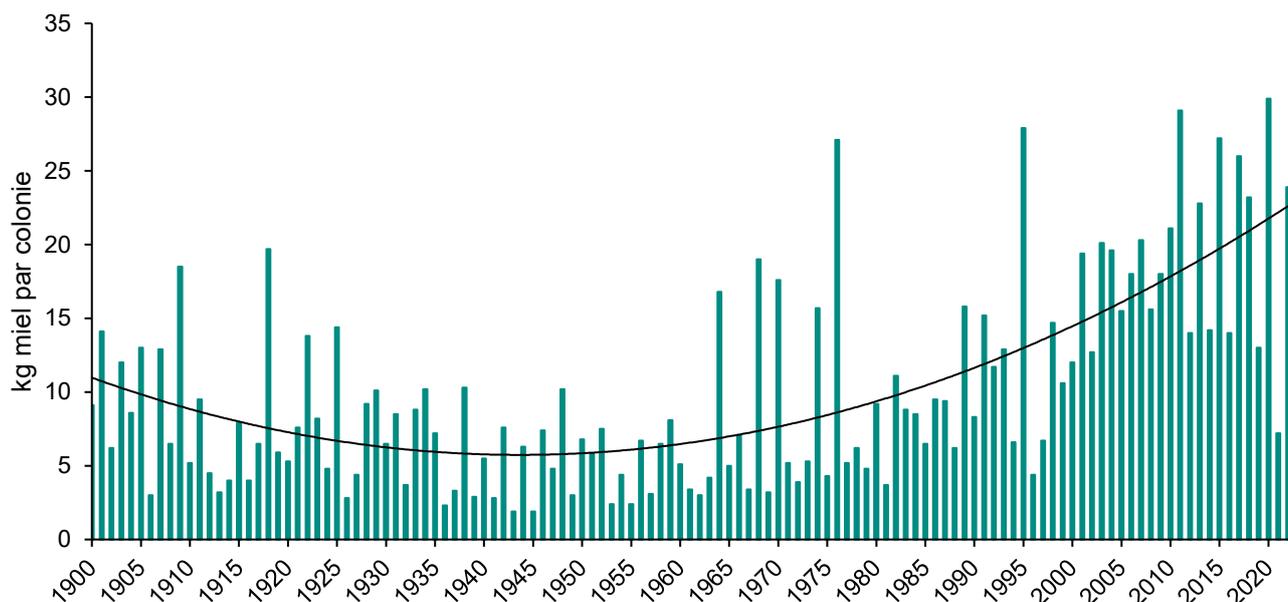


Illustration 16: Productions nettes annuelles par colonie en Suisse de 1900 à 2022 et courbe de tendance.

¹⁷ Les données indiquées dans ce chapitre se basent sur des évaluations et des relevés de l'USP et des sociétés d'apiculture.

4 Production de pollen et de cire en Suisse

4.1 Production de pollen

Le pollen est une denrée alimentaire au sens de l'ordonnance du Département fédéral de l'intérieur (DFI) sur les denrées alimentaires d'origine animale (ODAIAn). En Suisse, de nombreux apiculteurs et apicultrices récoltent le pollen sous la forme de pelotes de pollen. La plupart d'entre eux le récolte pour leur propre usage, mais d'autres sont affiliés à l'Association suisse des apiculteurs récolteurs de pollen, qui a pour but de promouvoir la transformation et la commercialisation du pollen de fleurs suisse pour la consommation humaine. Ce pollen est commercialisé principalement en Suisse comme complément alimentaire. Chaque année, environ 1000 kg de pollen sont récoltés par l'Association suisse des apiculteurs récolteurs de pollen, mais on ne dispose pas de données plus précises sur la récolte annuelle. En outre, on estime que 2 à 3 t de pollen sont importées¹⁸. Le prix du pollen de fleurs sur le marché est d'environ CHF 100.– par kg.

4.2 Production et importation de cire de 1993 à 2022

La cire est traitée en Suisse par les huit plus grandes entreprises commerciales de traitement de la cire (ciriers). Elles prennent les vieux rayons ou les blocs de cire des apiculteurs/apicultrices, les font fondre et produisent de la cire pure pour la production de cires gaufrées. En moyenne, environ 52 t de cire d'abeilles sont recyclées chaque année. En 2021, la quantité de cire recyclée (57 t) a été supérieure à la moyenne¹⁹. Les quantités de cire gaufrées des transformateurs privés ainsi que la cire des apiculteurs et apicultrices qui ont leur propre cycle de cire (ils font produire leurs cires gaufrées à partir de leur propre cire) ne sont pas incluses.

Les importations de cire d'abeilles non traitée, de cire d'abeilles blanchie et colorée et de cires d'autres d'insectes ont atteint 124,5 t en 2022. Comme les statistiques douanières mentionnent tous ces types de cires sous une seule et même position, il n'est pas possible de voir à partir de celles-ci quelle est la part de cire importée qui entre dans la production de cires gaufrées²⁰.

D'après les informations fournies par les entreprises de traitement de la cire, celles-ci utilisent principalement de la cire d'abeilles suisse pour la production de cires gaufrées. La cire d'abeilles importée est donc probablement utilisée en grande partie pour la fabrication de bougies et de produits de protection du bois de même que comme ingrédient dans les préparations cosmétiques et pharmaceutiques et dans l'industrie alimentaire.

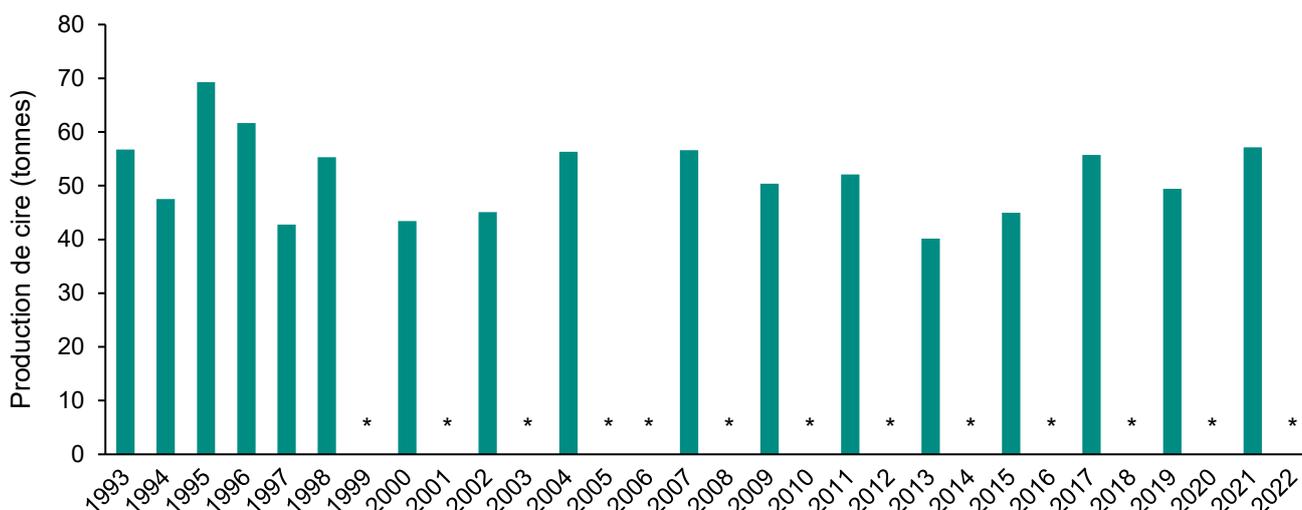


Illustration 17: Production suisse de cire d'abeilles de 1993 à 2022 (* aucune donnée chiffrée disponibles pour ces années).

¹⁸ Données selon <https://www.agroscope.admin.ch/agroscope/de/home/themen/nutztiere/bienen/bienenprodukte/pollen.html>

¹⁹ Données selon CRA (Projet Monitoring de la cire suisse)

²⁰ Données selon Swiss-Impex

5 Valeur économique de l'apiculture

5.1 Valeur de la production finale de miel et de cire

Le miel n'est pas seulement le produit apicole le plus connu, mais aussi le produit final le plus important de l'apiculture en termes de quantité. En plus du miel, on récolte également de la cire, du pollen, de la propolis, du venin d'abeille et de la gelée royale à diverses fins.

Le miel est également le produit apicole le plus important en tant que source de revenus pour les apicultrices et apiculteurs suisses et représente en moyenne 98 % de la valeur économique de l'ensemble des produits apicoles. Au cours des dix dernières années, la valeur de la production de miel au prix de revient s'est située entre 25 et 98 millions de francs par an. En moyenne, cela représente une valeur de production d'environ 62 millions de francs par an. Ces calculs sont basés sur un prix de revient en constante augmentation. En 2004, il était encore de CHF 14,60 par kg de miel, en 2013 de CHF 17,00 par kg et en 2022 de CHF 18,30 par kg. La valeur de production de la cire se situait dans la même période entre 1,0 et 1,5 millions de francs par an avec une valeur moyenne de près de 1,2 million. Ces calculs sont basés sur le même prix de production que pour le miel.

La valeur du pollen n'a pas été incluse, car il n'y a pas de chiffres pour les 15 dernières années. En Suisse, la gelée royale et le venin d'abeilles sont rarement produits à des fins commerciales. Ils sont en revanche particulièrement importants dans les pays d'Europe de l'Est ainsi qu'en Asie. Pour la Suisse, ces produits sont donc principalement des produits d'importation.

La valeur totale de la production de cire et de miel a fluctué entre 25 et 98 millions de francs entre 2013 et 2022 (fig. 18)²¹.

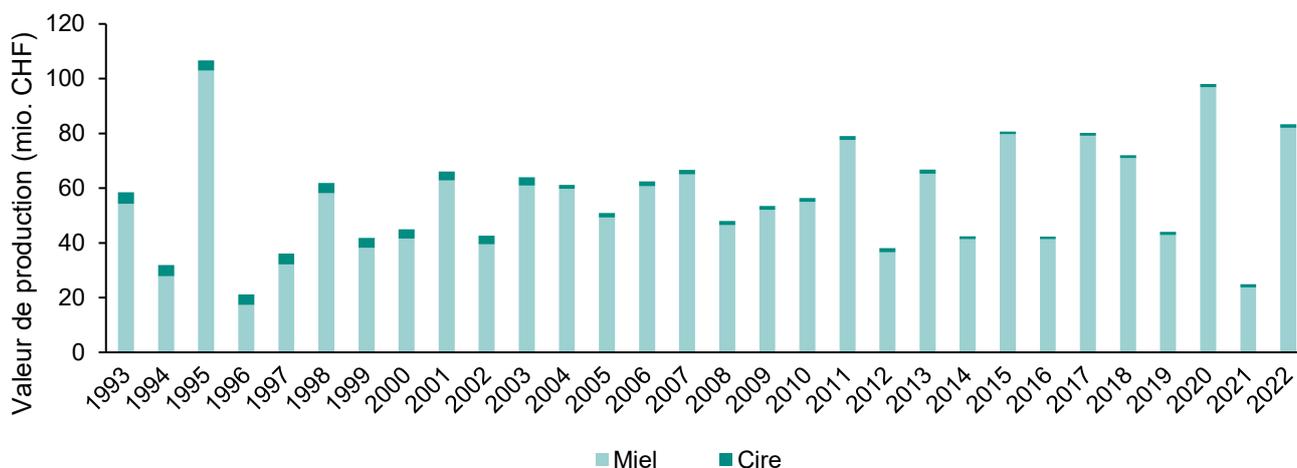


Illustration 18: Evolution de la valeur de production au prix de revient du miel et de la cire entre 1993 et 2022. La valeur de production au prix de revient est inférieure d'environ 25 % par rapport au prix de vente. En 2022, la valeur économique du miel s'élevait à 108 millions de francs (CHF 24.- /kg de miel) et celle de la cire à 1,7 million de francs (CHF 24.- /kg de cire)²¹.

5.2 Valeur de pollinisation par les abeilles mellifères

Les abeilles sont essentielles à la pollinisation de nombreuses plantes cultivées et sauvages. Selon Robinson *et al.* (1989), la valeur de pollinisation résulte de la valeur de production des cultures pollinisées par les abeilles. Il est intéressant de considérer la prestation de pollinisation par rapport à la valeur des produits finaux issus de l'apiculture.

Il est difficile de déterminer la valeur monétaire exacte de la prestation de pollinisation fournie par les pollinisateurs tels que les abeilles mellifères, mais ces dernières années, un nombre croissant de publications ont étudié la dépendance de nombreuses cultures à la pollinisation par les insectes. Ces études utilisent des modèles qui prennent en compte la valeur des produits pollinisés et la dépendance à la pollinisation par des insectes pollinisateurs de ces produits. La méthode d'évaluation de l'influence de la pollinisation par les insectes de la Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) est basée sur ces principes (Gallai & Vaissière 2009). Cette méthode a

²¹ Selon l'OFS.

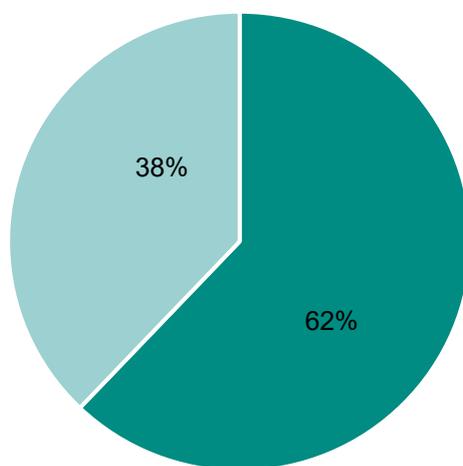
été adaptée aux conditions suisses par Sutter *et al.* (2017). Sur la base de celle-ci, la valeur économique directe totale de la pollinisation des cultures par les insectes a été estimée à 359 millions de francs pour l'année 2022.

Des études récentes montrent qu'en plus des abeilles mellifères, les bourdons et les abeilles sauvages contribuent également à la pollinisation de nombreuses plantes utiles, ce qui a souvent été sous-estimé dans le passé. Par conséquent, la valeur de pollinisation de l'abeille mellifère doit être revue à la baisse. A l'échelle mondiale, environ la moitié de la valeur de pollinisation est attribuée à l'abeille domestique (Kleijn *et al.* 2015). En Suisse, où l'abeille mellifère est indigène et où les plantes indigènes sont adaptées à sa pollinisation, cette proportion est éventuellement plus élevée. Il n'existe cependant pas d'études correspondantes pour la Suisse. La valeur des produits apicoles (miel et cire) s'est élevée à 109 millions de francs pour la même période (2022).

En Suisse, la valeur de pollinisation d'une colonie d'abeilles pour les cultures fruitières et les grandes cultures (basée sur le mode de calcul de la FAO et en supposant une participation de 50 % des abeilles mellifères à la pollinisation) était de CHF 985.- en 2022. La même année, la valeur économique des produits finaux s'élevait à CHF 600.- par colonie. La valeur économique des abeilles mellifères (pollinisation et produits finaux de l'apiculture) était donc de CHF 1585.- par colonie.

Les produits finaux issus de la production apicole représentent ainsi environ un tiers de la valeur économique de l'apiculture (ill. 19). Ne sont pas incluses, les valeurs de la pollinisation pour la production de semences et la production maraîchère (haricots, tomates, courges, concombres). Il convient également de noter que les abeilles mellifères apportent une contribution importante à la pollinisation des plantes sauvages, pour lesquelles aucune valeur marchande ne peut être indiquée. La valeur écologique est cependant jugée très importante.

En 2013, les produits apicoles finaux représentaient également un bon tiers de la valeur économique des abeilles mellifères (Charrière *et al.* 2018). Cela montre qu'en moyenne, lors d'une année apicole moyenne à bonne, la valeur économique d'une colonie d'abeilles est constituée aux deux tiers par sa contribution à la pollinisation des cultures agricoles.



- Prestation de pollinisation par l'abeille mellifère pour les cultures fruitières et les grandes cultures, correspond à 50 % de la prestation de l'ensemble des abeilles (179 Mio. CHF)
- Valeur des produits de la ruche (miel et cire) (109 Mio. CHF)

Illustration 19: Valeur économique totale de l'abeille mellifère en 2022; répartition entre les produits apicoles finaux et la pollinisation (source: OFS; Sutter *et al.* 2017).

6 L'apiculture suisse en comparaison internationale

Si l'on compare l'apiculture suisse avec celle de nos pays voisins, on constate qu'en 2018, l'année la plus récente pour laquelle des chiffres sont disponibles pour l'UE, seule l'Allemagne présentait un nombre moyen de colonies par apiculteur/apicultrice inférieur à celui de la Suisse (tabl. 4), tandis que la densité d'abeilles en Suisse était moyenne par rapport aux pays voisins, avec 4,1 colonies par km² (l'Allemagne et la France avaient une densité d'abeilles inférieure, l'Italie et l'Autriche une densité supérieure).

En 2018 (ill. 20), la récolte de miel par colonie en Suisse, estimée à 23,2 kg, était supérieure à la moyenne européenne (22,0 kg). La Finlande, l'Allemagne et la Grande-Bretagne ont enregistré les récoltes de miel les plus élevées d'Europe, soit respectivement 47, 35 et 34 kg par colonie. Ensemble, les pays de l'UE sont le deuxième producteur de miel au monde après la Chine, avec un volume de production de 283'000 t en 2018²².

Dans l'ensemble, la Suisse compte donc un grand nombre d'apiculteurs et d'apicultrices avec des exploitations dont la taille est inférieure à la moyenne et présente une densité apicole régionale relativement élevée. Les rendements en miel sont assez élevés en comparaison européenne.

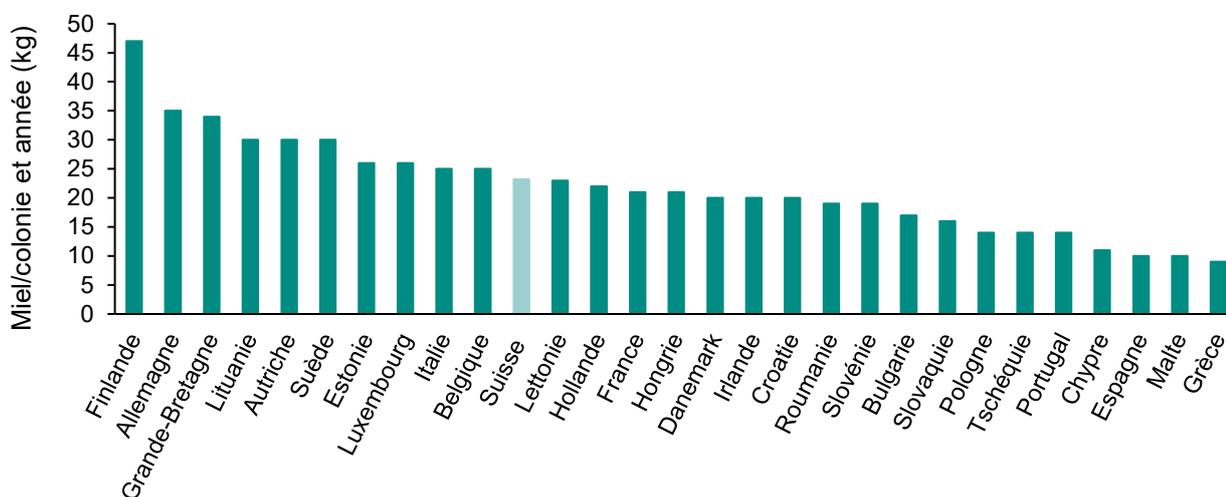


Illustration 20: Récolte de miel en kg par colonie et par an en 2018 dans différents pays de l'UE et en Suisse²³.

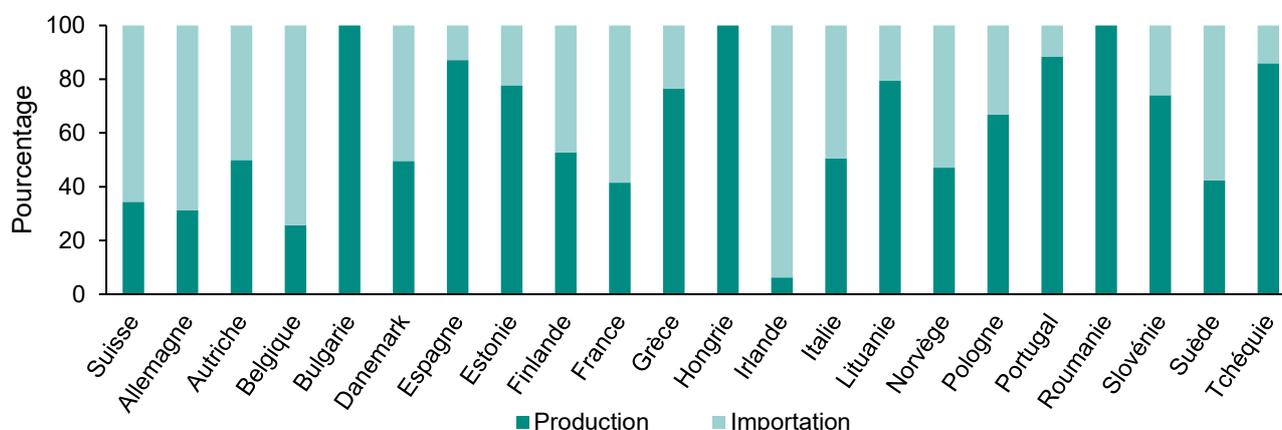


Illustration 21: Rapport entre la production indigène et l'importation de miel en 2021 dans différents pays européens et en Suisse (source: FAOstat).

²² Les données concernant les récoltes de miel par colonie dans l'UE proviennent de https://agriculture.ec.europa.eu/system/files/2020-06/honey-apiculture-programmes-overview-2020-2022_0.pdf.

Le tableau suivant compare (tabl. 4) la Suisse avec différents pays européens. Les chiffres de tous les pays datent de 2018²³.

Tableau 4: La Suisse en comparaison européenne (UE) en 2018 (pd = pas de données)²³

Pays	Nombre d'apiculteurs-trices (2017–2019)	Nombre de colonies	Colonie par apiculteur-trice	Colonies par km ²	Production de miel en t	Récolte de miel par colonie et par an en kg	Consommation de miel suisse en t	Degré d'auto-alimentation en %
Suisse	15 162	169 225	11,2	4,1	4 005	23,2	11 634	34,4
Allemagne	116 000	879 000	7,6	2,5	28 700	35	91 892	31,2
Autriche	25 277	373 000	14,8	4,4	5 000	30	10 022	49,9
Belgique	9 490	60 000	6,3	2,0	1 800	25	6 996	25,7
Bulgarie	17 969	783 000	43,6	7,1	11 800	17	2 698	437,4
Chypre	691	51 000	73,8	5,5	600	11	1 315	45,6
Croatie	12 526	419 000	33,5	7,5	7 400	20	8 959	83,0
Danemark	7 000	120 000	17,1	2,9	2 500	20	5 045	49,6
Espagne	23 816	2 961 000	124,3	5,9	29 400	10	33 733	87,2
Estonie	5 250	49 000	9,3	1,1	1 300	26	1 672	77,8
Finlande	3 100	72 000	23,2	0,2	2 100	47	3 976	52,8
France	41 560	1 454 000	35,0	2,3	19 800	21	47 679	41,5
Grande-Bretagne	37 888	244 000	6,4	1,0	6 600	34	53 816	12,3
Grèce	24 582	1 361 000	55,4	10,5	15 000	9	19 592	76,6
Hongrie	21 565	1 237 000	57,4	13,6	26 000	21	6 515	399,1
Irlande	3 000	25 000	8,3	0,4	300	20	4 848	6,2
Italie	50 000	1 494 000	29,9	5,0	23 000	25	45 540	50,5
Lettonie	3 282	103 000	31,4	1,6	2 000	23	931	72,6
Lituanien	8 536	197 000	23,1	3,1	4 000	30	1 397	79,4
Luxembourg	337	6 000	17,8	2,3	1 600	26	pd	pd
Pays-Bas	7 000	82 000	11,7	2,4	1 800	22	13 200	3,0
Pologne	62 575	1 633 000	26,1	5,3	22 300	14	33 367	66,8
Portugal	10 698	768 000	71,8	8,4	10 800	kA	12 231	88,3
Roumanie	22 930	1 849 000	80,6	7,9	30 900	19	23 404	132,0
Slovaquie	17 171	302 000	17,6	6,2	4 100	16	5 199	78,9
Slovénie	10 145	205 000	20,2	10,2	1 700	19	2 294	74,1
Suède	14 000	174 000	12,4	0,4	3 500	30	8 276	42,3
Tchéquie	49 486	673 000	13,6	8,7	10 100	14	11 746	86,0
UE	606 082	17 577 000	29,0	4,2	283 000	22		

²³ Les données relatives aux nombres de colonies et d'apiculteurs-trices de même qu'à la production de miel dans l'UE proviennent de https://agriculture.ec.europa.eu/system/files/2020-06/honey-apiculture-programmes-overview-2020-2022_0.pdf. Les données sur la consommation de miel et le degré d'auto-alimentation sont issues des statistiques de la FAO (<http://www.fao.org/faostat/en/#data> (livestock primary)).

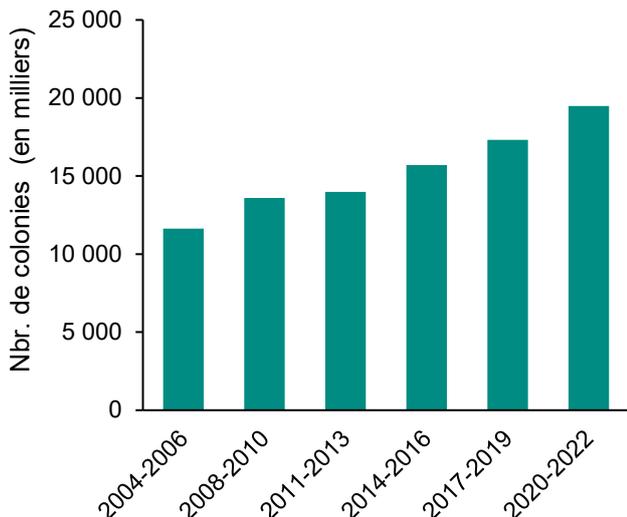


Illustration 22: Évolution du nombre de ruches dans l'UE²³.

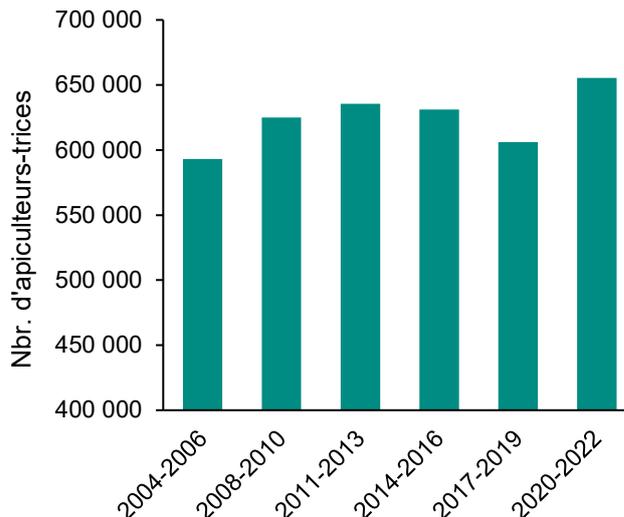


Illustration 23: Évolution du nombre d'apiculteurs et d'apicultrices dans l'UE²³.

Le nombre de colonies d'abeilles en Europe a chuté de façon spectaculaire depuis 1987 (ill. 24), principalement en raison de l'évolution politique et sociale en Europe de l'Est. Par la suite, le nombre de colonies est resté relativement constant pendant 20 ans. Depuis une dizaine d'années, l'Europe connaît une augmentation du nombre de colonies d'abeilles due principalement à un regain d'intérêt récent pour l'apiculture dans les pays du sud de l'Europe.

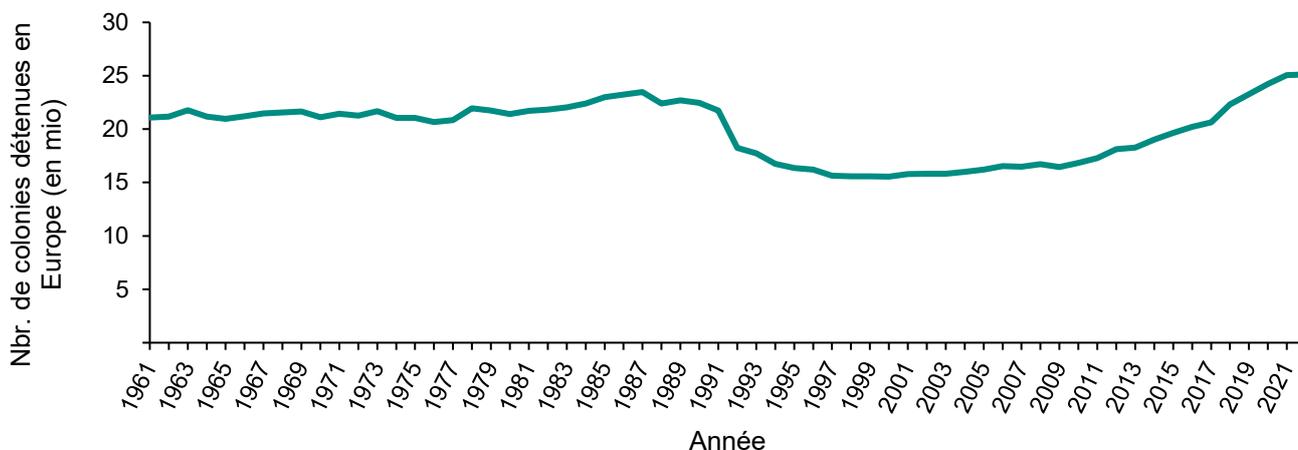


Illustration 24: Nombre de colonies d'abeilles en Europe de 1961 à 2022 (source: FAOstat).

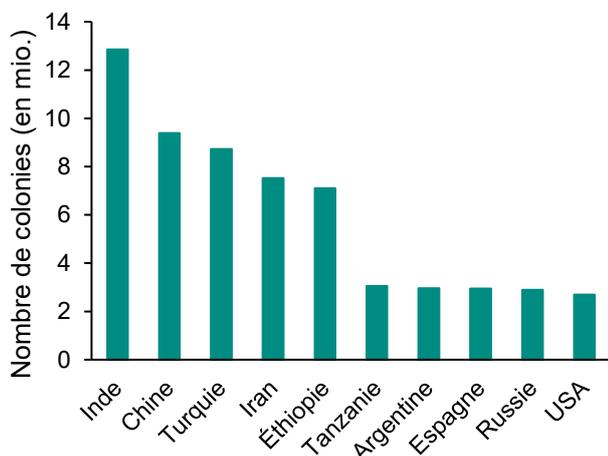


Illustration 25: Les dix pays avec le plus grand nombre de colonies d'abeilles en 2021 (source: FAOstat).

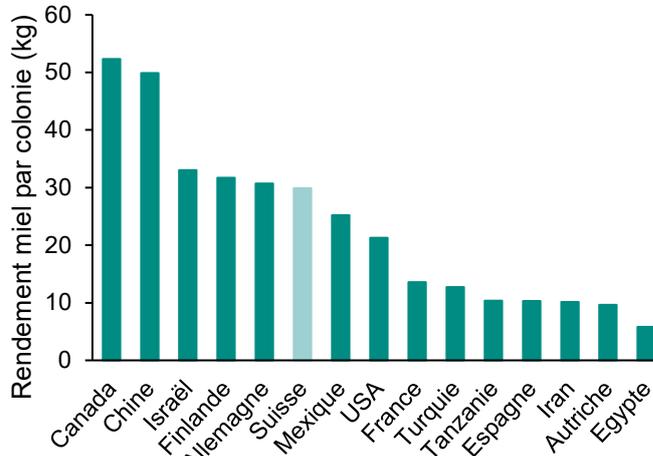


Illustration 26: Récolte de miel par colonie dans différents pays en 2021 (source: FAOstat).

7 Élevage de races

En Suisse, outre les races indigènes *Apis mellifera mellifera* au nord des Alpes et *Apis mellifera ligustica* au sud des Alpes, deux races d'abeilles non endémiques sont également présentes. D'une part, l'abeille *Apis mellifera carnica* originaire de Carinthie et de Slovénie et la race Buckfast, obtenue par croisements de races et sélectionnée par frère Adam dans le monastère bénédictin de Buckfast dans le Devon (Grande-Bretagne).

La recherche de «meilleures» abeilles, qui ont un meilleur rendement en miel et/ou sont moins agressives, a déjà commencé au XIX^e siècle. Des essais avec des races d'abeilles étrangères ont suivi à la fin des années 1950. Alors qu'en Allemagne, l'évincement de l'abeille noire par la race Carnica était déjà bien avancé, cette dernière s'est progressivement répandue aussi en Suisse. Sa réputation d'abeille de nature plus calme et à la fécondité élevée a été la principale motivation à son introduction au nord des Alpes. Il en est résulté une hybridation entre la Carnica et les abeilles indigènes.

L'illustration 27 montre le nombre de reines d'élevage issues des stations de fécondation des trois associations d'élevage suisses entre 2010 et 2022. La Carnica est la race la plus fréquemment élevée en Suisse; pendant la période étudiée, plus de 10 000 reines par an ont été apportées dans les stations de fécondation en Suisse alémanique et, en Suisse romande, entre 6000 et 7000. La mellifera est la seconde race la plus représentée avec 5000 à 7000 reines d'élevage. Le nombre de reines Buckfast est passé d'un bon millier en 2010 à près de 4000 en 2016 et s'est stabilisée les années suivantes à près de 3500 reines fécondées en moyenne²⁴.

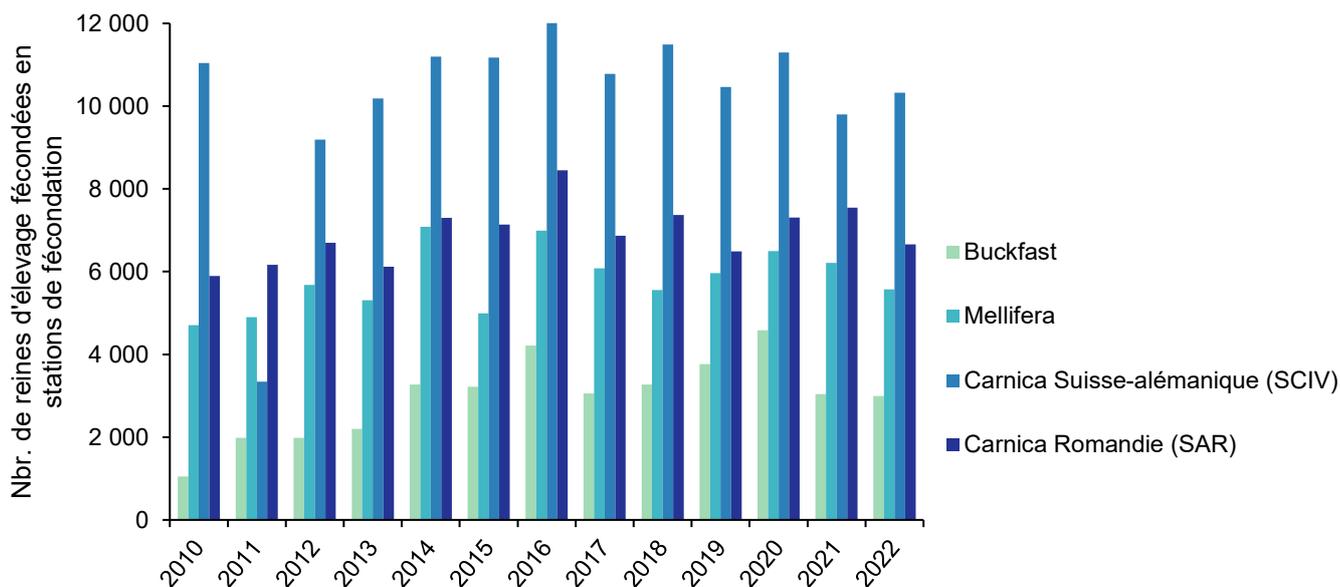


Illustration 27: Nombre de reines d'élevage communiqué par les quatre associations d'élevage suisses (Mellifera, Buckfast, Carnica Suisse-alémanique et Carnica Romandie)²⁵.

²⁴ Les données proviennent des rapports d'activité du service spécialisé dédié à l'élevage d'apisuisse et de l'association d'élevage Buckfast.

8 Épizooties

8.1 Loque américaine

La loque américaine est une infestation du couvain provoquée par la bactérie *Paenibacillus larvae*. Cette bactérie est très contagieuse et a un grand potentiel de destruction.

L'illustration 28 montre l'évolution de cette épizootie dans toute la Suisse depuis 1923. La plupart des cas ont été signalés dans les années 1960 et 1970. Par la suite, le nombre de cas est resté relativement constant jusqu'au tournant du millénaire, avec une moyenne d'environ 100 cas par an. Depuis 2004, les chiffres ont diminué régulièrement et fortement. Aujourd'hui, il y a en moyenne entre 40 et 50 cas par an; en 2021 et 2022, on n'a jamais enregistré plus de 30 cas²⁵.

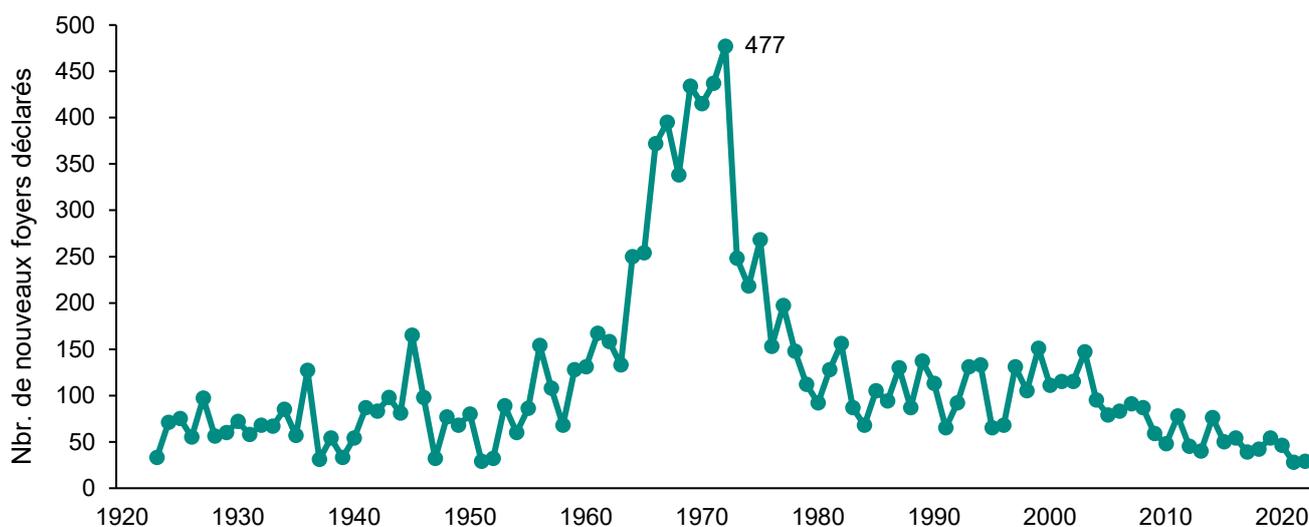
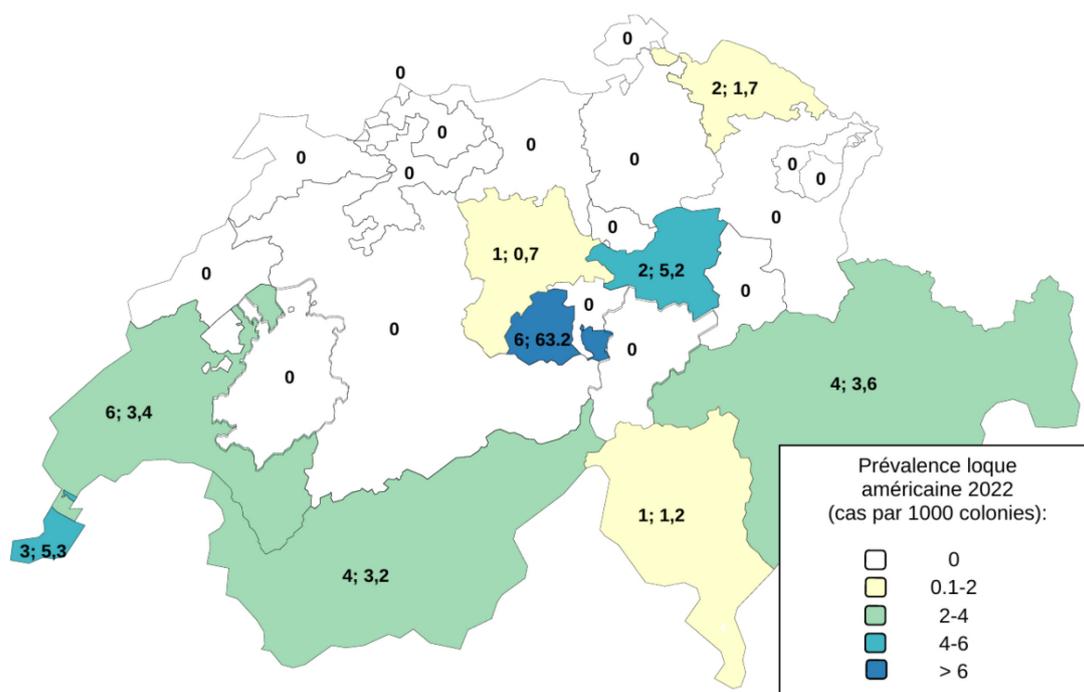


Illustration 28: Nombre de cas de loque américaine en Suisse de 1923 à 2022 (source: CRA et OSAV).



8.2 Loque européenne

La loque européenne est également une maladie bactérienne très contagieuse du couvain d'abeilles. La bactérie *Melissococcus plutonius* est considérée comme la cause de la maladie; elle n'est pas aussi résistante aux conditions environnementales extrêmes (sécheresse, froid, chaleur, acidité) que l'agent pathogène de la loque américaine.

L'illustration 30 montre l'évolution des cas de loque européenne en Suisse depuis 1937. A partir du milieu des années 2000, on observe une augmentation presque exponentielle des cas. Le pic a été atteint en 2010 avec 992 cas. Heureusement, après une lutte accrue et une formation approfondie des apiculteurs et apicultrices, cette épizootie a pu être éradiquée. Ainsi, en 2022, pour la première fois depuis 2002, on a enregistré moins de 100 cas en une année²⁵.

En ce qui concerne la répartition exacte des cas d'épidémie en 2022 par canton (ill. 31), le canton de Berne occupe la première place avec près d'un tiers de tous les cas (24 cas). Il est suivi par les cantons de Lucerne et de Glaris, avec 9 cas chacun. Ces trois cantons représentaient donc plus de la moitié de tous les cas de loque européenne déclarés en 2022.

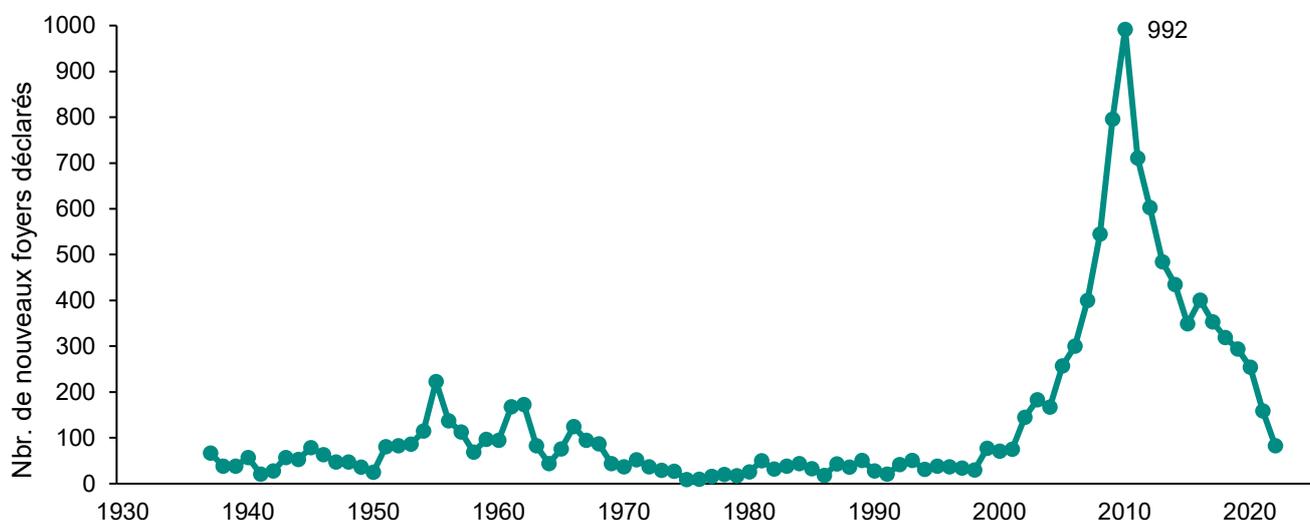


Illustration 30: Nombre de cas de loque européenne en Suisse entre 1937 et 2022 (source: CRA et OSAV).

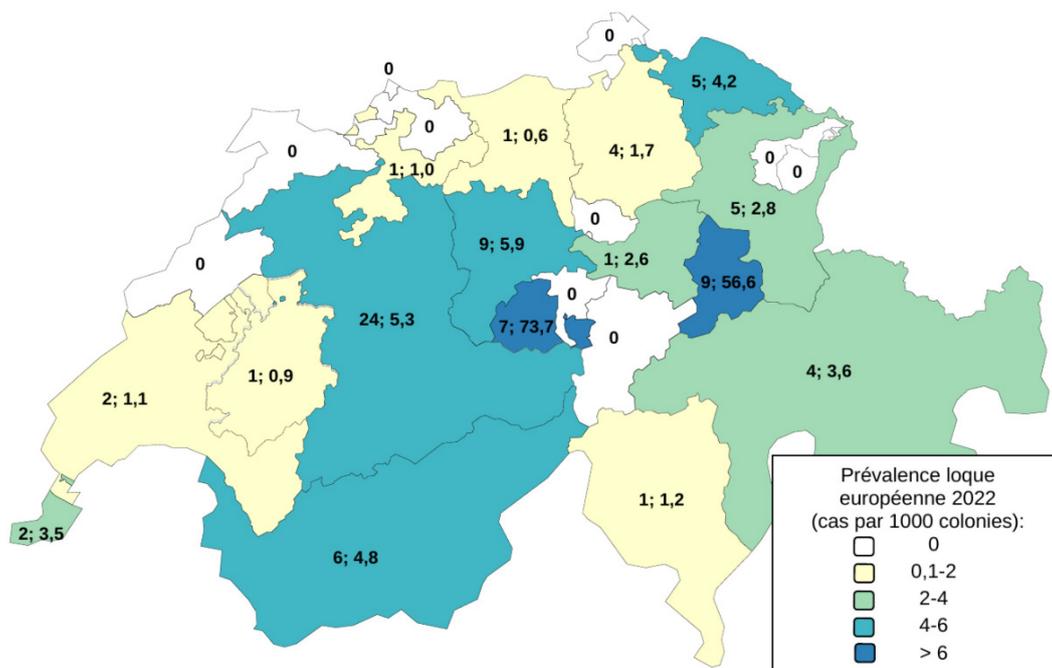


Illustration 31: Chiffres absolus et prévalence (pour 1000 ruchers) de cas de loque européenne par canton en 2022 (source: OSAV).

9 Pertes hivernales

En Europe centrale et du Nord, l'hiver est une période difficile pour les colonies d'abeilles. Dans ces régions, des pertes allant jusqu'à 10 % ont souvent été enregistrées; elles étaient considérées comme «normales». Or, depuis le début des années 2000, les pertes hivernales sont plus fréquentes, plus graves et se manifestent dans des zones géographiques plus étendues. Le phénomène peut être observé dans presque tout l'hémisphère nord, en particulier en Europe et en Amérique du Nord.

Le CRA a réalisé une étude après l'hiver 2002/2003 pour déterminer l'ampleur des pertes de colonies d'abeilles après cet hiver particulièrement «mortal». Dans son enquête menée dans toute la Suisse dans près de 557 ruchers, le CRA a estimé les pertes hivernales à 17,6 %. Ce chiffre était nettement supérieur à la valeur normale.

C'est après ces pertes importantes que le réseau européen COLOSS (Prevention of COlony LOSSes) a été créé²⁶. L'un de ses objectifs est de quantifier de manière standardisée les pertes hivernales en Europe. A cet effet, un protocole d'enquête commun a été élaboré, également utilisé actuellement en Suisse. L'association BienenSchweiz et le CRA mènent désormais cette enquête ensemble depuis 16 ans (ill. 32). Les résultats détaillés des pertes hivernales au cours des onze dernières années sont présentés dans le tableau 5²⁷. Les pertes hivernales varient d'une année à l'autre à un niveau élevé, sans qu'une tendance générale à l'amélioration ou à la détérioration ne soit observée au fil du temps.

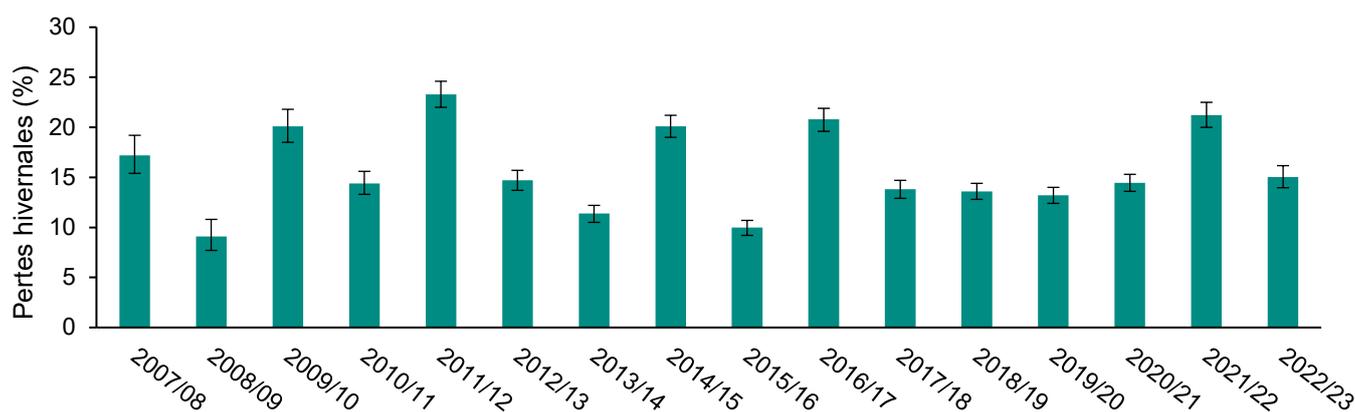


Illustration 32: Pertes hivernales au cours de 16 dernières années en Suisse (source: CRA et BienenSchweiz). La moyenne et l'intervalle de confiance de $\pm 95\%$ sont représentés.

²⁶ Les résultats de COLOSS sont publiés, les articles correspondant sont disponibles sur le site. Cf. <https://coloss.org>.

²⁷ Les chiffres tirés de l'enquête commune du CRA et de BienenSchweiz sont publiés chaque année dans la Revue suisse d'apiculture.

Tableau 5: Participation à l'enquête et pertes de colonies en Suisse et au Liechtenstein pendant les onze derniers hivers. Selon la définition de COLOSS, les pertes hivernales sont constituées des quatre éléments «Ruches désertées», «Colonies mortes sur le fond de la ruche», «Colonies ayant succombé aux dégâts naturels» et «Colonies avec problèmes de reines» (source: CRA et BienenSchweiz).

	Hiver 12/13	Hiver 13/14	Hiver 14/15	Hiver 15/16	Hiver 16/17	Hiver 17/18	Hiver 18/19	Hiver 19/20	Hiver 20/21	Hiver 21/22	Hiver 22/23
Nombre d'apiculteurs/apicultrices	1 044	967	1 027	1 010	1 123	1 155	1 246	1 403	1 633	1 384	1 453
Nombre de ruchers	1 327	1 244	1 285	1 262	1 369	1 379	1 463	1 677	1 721	1 647	1 715
Nombre de colonies mises en hivernage	18 465	17 256	18 126	17 829	20 595	18 870	20 003	22 173	24 224	23 027	22 758
Nombre de colonies perdues en hiver	2 708	1 956	2 609	1 791	4 275	2 596	2 719	2 946	3 451	4 885	3 421
Pertes hivernales en % (1)	14,7 %	11,3 %	14,4 %	10,0 %	20,8 %	13,8 %	13,6 %	13,3 %	14,2 %	21,2 %	15,0 %
Colonies faibles (2)	8,7 %	7,4 %	10,4 %	8,4 %	9,9 %	9,4 %	12,1 %	12,6 %	10,9 %	11,0 %	10,9 %

(1) Comparaison des colonies entrées en hivernage avec les colonies sorties d'hivernage.

(2) Pourcentage des colonies hivernées qui étaient vivantes mais trop faibles à la sortie de l'hivernage pour se développer en une colonie de production.

La collecte des données a été effectuée conformément au protocole établi par COLOSS. Les données recueillies dans la plupart des pays européens ont été réunies pour donner une vue d'ensemble des pertes. Le tableau 6 présente quelques résultats pour l'hiver 2019/20 (Gray *et al.* 2022).

Tableau 6: Nombre d'apiculteurs et d'apicultrices avec des données valides sur les pertes, nombre correspondant de colonies qui ont hiverné et taux de pertes hivernales

Pays	Nombre de réponses	Nombre de colonies hivernées	Pertes hivernales (%)
Allemagne	10 586	123 368	18,4
Angleterre	1 262	6 379	16,8
Autriche	1 539	30 724	13,2
Belgique	564	4 607	17,5
Bulgarie	49	6 682	11,3
Danemark	1 087	11 419	22,3
Ecosse	289	1 384	19,6
Espagne	152	19 589	36,5
Estonie	177	6 740	12,9
Finlande	215	8 995	15,8
France	1 029	39 507	13,7
Grèce	166	19 471	14,1
Irlande	375	3 506	18,0
Irlande du Nord	117	593	19,2
Italie	352	7 869	18,4
Lettonie	364	12 210	14,3
Macedoine du Nord	208	11 422	14,7
Malte	24	764	11,0
Norvège	765	11 990	7,4
Pays de Galles	90	523	21,4
Pays-Bas	1 857	14 169	15,6
Pologne	426	16 281	13,9
Portugal	125	11 691	22,5
République Tchèque	1 729	26 893	20,8
Roumanie	121	8 298	15,0
Serbie	125	10 932	13,0
Slovaquie	539	9 775	18,9
Slovenie	105	3 107	28,9
Suède	1 646	14 421	13,1
Suisse	1 665	21 934	13,2
Ukraine	702	42 518	9,3
Sur tous les pays européens	28 450	507 761	16,4
Algerie	197	16 412	12,2
Egypte	106	37 609	24,3
Iran	1 571	233 166	21,5
Israël	43	25 279	8,8
Mexique	124	16 854	28,4
Nouvelle Zélande	3 216	297 345	10,5

10 Les institutions nationales et leurs tâches

- La **Fédération suisse des sociétés d'apiculture (FSSA)** est née de l'association en 1951 de la «Verein deutschweizerische und rätoromanische Bienenfreunde» (VDRB, depuis 2018 BienenSchweiz), de la Société Romande d'Apiculture (SAR) et de la Federazione Ticinese Apicolturi (FTA). Les trois sociétés BienenSchweiz, SAR et FTA sont des organes indépendants avec leurs propres revues et activités. Les apiculteurs et apicultrices suisses sont également organisés en associations cantonales et régionales.

Depuis 2009, la collaboration entre les trois associations nationales s'est intensifiée. **Apisuisse** (anciennement la FSSA), l'organisation faitière des sociétés d'apiculture suisses, est l'interlocuteur officiel des offices fédéraux pour la représentation commune des intérêts apicoles en Suisse.

- **apiservice Sàrl** est le centre de conseils et de compétences d'apisuisse. Il gère le service sanitaire apicole (SSA) et s'occupe de la sélection d'abeilles. Il est également responsable de la formation apicole et du marketing.
- Fondé en 2013, le **Service sanitaire apicole (SSA)** fait partie d'apiservice Sàrl. Son objectif consiste à soutenir les apiculteurs et apicultrices dans la lutte contre les maladies des abeilles. Il met entre autres à disposition un service d'assistance téléphonique pour les apiculteurs et apicultrices, est équipé d'un véhicule pour assainir le matériel en cas d'épizootie, soutient les sections dans les manifestations régionales d'information et de formation, forme des assistantes et assistants officiels, participe à la formation de base et au perfectionnement des cadres apicoles suisses, publie des fiches techniques sur des thématiques apicoles et des articles spécialisés destinés aux revues d'apiculture et sert de contact en cas de suspicion d'intoxication d'abeilles. Il conseille et assiste les autorités dans les questions concernant les abeilles.
- Le **Centre suisse de recherche apicole (CRA)** fait partie d'Agroscope, le centre de compétences de la Confédération pour la recherche agronomique. Il informe et fournit aux apiculteurs et apicultrices, aux autorités publiques et aux consommatrices et consommateurs des informations spécialisées relatives à la pratique apicole. Le CRA effectue à cet effet des essais sur le terrain et en laboratoire orientés vers la pratique. Les résultats sont communiqués aux apiculteurs et apicultrices ainsi qu'aux autres milieux intéressés par le biais d'articles dans la presse spécialisée, de conférences, de cours et du site Internet du CRA (www.apis.admin.ch). Le CRA se concentre sur le développement de méthodes écologiquement et économiquement optimales pour lutter contre les maladies et sur la préservation et l'amélioration de la qualité des produits apicoles.
- **Autorités vétérinaires fédérales et cantonales:** Lorsqu'il s'agit de santé animale, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) est l'office compétent également en matière de santé des abeilles. Il est responsable de la législation et surveille son application. L'OSAV publie des bases légales et des directives techniques sur la production alimentaire dans l'apiculture de même que des mesures de lutte contre les maladies des abeilles.

Au niveau cantonal, les offices vétérinaires et leurs responsables apicoles sont les interlocuteurs compétents en matière d'application de la loi et de l'ordonnance sur les épizooties.

- **L'Institut de santé des abeille (IBH)** a été fondé en 2013 à la Faculté Vetsuisse de l'Université de Berne. Il mène des activités de recherche fondamentale sur la santé des abeilles et transmet ses connaissances aux étudiantes et étudiants. Les recherches de l'ISA se concentrent principalement sur l'étude des divers facteurs de stress qui ont une influence sur la santé des abeilles ou des colonies ainsi que sur les interactions potentielles entre ces facteurs de stress. La formation des étudiantes et étudiants en biologie et en médecine vétérinaire dans le domaine de la recherche apicole s'effectue dans le cadre de cours académiques. Par ailleurs, l'IBH supervise des travaux scientifiques dans le domaine de la recherche apicole et est en réseau avec des partenaires dans des projets de recherche internationaux.

Bibliographie

- Charrière J.-D., Frese S., Herren P., 2018. L'apiculture en Suisse. Agroscope Transfer, 250, 1–24.
- Gallai N. & Vaissière B. E., 2009. Guidelines for the Economic Valuation of Pollination Services at a National Scale. FAO, Rom.
- Geldmann J. & González-Varo J., 2018. Conserving honey bees does not help wildlife, Science, 6374, 392–393
- Gray *et al.*, 2022. Honey bee colony loss rates in 37 countries using the COLOSS survey for winter 2019–2020: the combined effects of operation size, migration and queen replacement. Journal of Apicultural Research, 1–7.
- Kleijn D., Winfree R., Bartomeus I. *et al.*, 2015. Delivery of crop pollination services is an insufficient argument for wild pollinator conservation. Nat Commun 6, 7414.
- Reihl B. & Wollerau W., 2022. Une année mellifère presque normale. Revue suisse d'apiculture 11-12/2022, 491–495.
- Robinson W. S., Nowogrodzki R. & Morse A., 1989. The value of honeybees as pollinators of US crops. American Bee Journal 129, 477–87.
- Schweizer Imker Kalender, 2022. Verlag, Bienenschweiz, Appenzell.
- Sutter L., Herzog F., Diemann V., Charrière J. D. & Albrecht M., 2017. Demande, offre et valeur de la pollinisation par les insectes dans l'agriculture suisse. Recherche Agronomique Suisse, 2017, 332–339.

Liste des abréviations

- CRA**: Centre de recherche apicole, Agroscope
- FTA**: Federazione Ticinese Apicoltori (Fédération tessinoise des apiculteurs)
- IBH**: Institut de santé des abeilles de l'Université de Berne
- OFAG**: Office fédéral de l'agriculture
- OFE**: Ordonnance sur les épizooties
- OFS**: Office fédéral de la statistique
- OSAV**: Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
- SAR**: Société Romande d'Apiculture
- SBZ**: Schweizerische Bienenzeitung
- SSA**: Service sanitaire apicole, Apiservice
- USP**: Union suisse des paysans